

VŒUX DE L'AÏD EL-FITR  
A l'occasion de la fête de l' « Aïd El-Fitr al-moubarak », l'Express souhaite à ses lecteurs un an de grâce plein de réussite, de bonne santé et de prospérité.



Grâce présidentielle  
au profit de 8 985  
personnes  
incarcérées

P.2

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 20 AVRIL 2023 // N°541 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

TENSIONS EN TUNISIE, SOUDAN, LIBYE ET MALI  
**Agitation dans la triple région  
maghrébo-saharo-sahélienne**

- Tebboune, Président en exercice du Sommet arabe
- Les missions de l'Algérie envers l'ONU, l'UA, la Ligue arabe et l'IGAD
- Les puissances se déplacent d'une Europe fragilisée vers l'Afrique
- La crise en Ukraine s'invite au Sahel

Lire en page 3



LES ORGANISATIONS SYNDICALES  
DEVAIENT COMMUNIQUER LES  
ÉLÉMENTS DE LEUR REPRÉSENTATIVITÉ  
AVANT LE 31 MARS  
**Gare aux retardataires !**

P.2

**La spéculation a coûté  
cher aux citoyens, créant  
rareté, cherté et tensions  
sociales**

P.2



CONSTRUCTION AUTOMOBILE  
**Une aubaine pour  
les sous-traitants**

P.2



MAHREZ BOUICH, ENSEIGNANT-CHERCHEUR  
À L'UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE-MIRA DE  
BÉJAÏA, À L'EXPRESS :  
**« Il est urgent de  
valoriser les sciences  
humaines et sociales  
en Algérie »**

PP.4.5



**Secousse tellurique  
de **magnitude 3,1**  
dans la wilaya de  
Bordj Bou-Arréridj**

P.2



## LA SPÉCULATION A COÛTÉ CHER AUX CITOYENS CRÉANT RARETÉ, CHERTÉ ET TENSIONS SOCIALES

Les services de la Gendarmerie nationale ont révélé, mardi à Alger, que la valeur financière des denrées alimentaires saisies au cours de l'année 2022 dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite des produits de large consommation s'est élevée à plus de 249 millions de DA. La valeur financière totale des produits saisis durant cette période a dépassé 249 millions de DA, a indiqué le Colonel Mili Lounsi, Directeur de la sécurité publique et de l'emploi au Commandement de la Gendarmerie nationale lors d'une



conférence de presse consacrée à la présentation du bilan d'activités de la Gendarmerie nationale pour l'année 2022, au siège du CGN à Cheraga. Il a précisé que les actes criminels dans ce domaine ont enregistré "une hausse de 84% par rapport à l'année précédente, au cours de laquelle 1.125 per-

sonnes étaient impliquées". En matière de lutte contre la criminalité, les mêmes services ont enregistré une augmentation des actes criminels de 56% par rapport à 2021, alors que le nombre de personnes faisant l'objet d'une enquête a augmenté de 49% par rapport à l'année précédente.

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DE SON HOMOLOGUE TURC

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, un appel téléphonique de son frère, le président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, lors duquel ils ont évoqué les relations de coopération bilatérale et les moyens de les renforcer, indique un communiqué de la Présidence de la République. Les deux présidents ont également discuté de "l'évolution dangereuse et regrettable de la situation sécuritaire au Soudan, pays frère, ainsi que des moyens à même de trouver une solution pour contenir, politiquement, la situation et mettre fin aux hostilités entre les frères en ce mois de Ramadhan, mois de piété et du par-



don", soulignant "l'importance de privilégier le dialogue et l'intérêt suprême" du Soudan. A l'occasion de Laylat al-Qadr bénie (Nuit du destin), les deux présidents ont exprimé leurs "vœux aux peuples frères algérien et turc, à davantage de

développement et de prospérité", ajoute la même source. Les dirigeants des deux pays ont également échangé "les vœux à la veille de la fête de Aïd Al-Fitr, souhaitant aux deux peuples santé et prospérité", a conclu le communiqué

MOHAMMED AL FIZAZI, L' « IMAM MAKHZÉNIEN » :

## « JE PRÉFÈRE LES DATTES ISRAËLIENNES AUX DATTES ALGÉRIENNES ! »

Mohammed Al Fizazi a déclaré qu'il préférerait les dattes israéliennes aux dattes algériennes. Des internautes ont relayé une vidéo dans laquelle cet insolite imam dit que s'il avait dû choisir entre les dattes algériennes et israéliennes, il aurait fait le second choix. Connue pour ses prises de position anti-algériennes,

cet énergumène avait déjà déclaré que les dattes algériennes étaient impropres à la consommation pendant le mois de Ramadhan. Selon lui, elles seraient porteuses de parasites et de maladies. Chose qui l'a poussé à dire que manger les dattes algériennes annule le jeûne. Malheureusement, les dattes algé-

LES ORGANISATIONS SYNDICALES DEVAIENT COMMUNIQUER LES ÉLÉMENTS DE LEUR REPRÉSENTATIVITÉ AVANT LE 31 MARS

## GARE AUX RETARDATAIRES !

Le délai donné par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale aux syndicats, leur rappelant l'obligation pour les organisations syndicales enregistrées, de communiquer les éléments permettant d'apprécier leur représentativité syndicale, a expiré depuis trois semaines.

Le ministère avait donné le 31 mars comme dernier délai des remises. Or beaucoup de syndicats ne l'ont pas encore fait, ce qui pourrait leur coûter. Le ministère rappelle aux organisations syndicales enregistrées, "l'obligation de communiquer à l'autorité administrative compétente, visée à l'article 10 de loi n°90-14 du 2 juin 1990, modifiée et complétée, relative aux modalités d'exercice du droit syndical, les éléments per-



mettant d'apprécier leur représentativité syndicale dans le délai qui ne saurait excéder le 31 mars 2023 via la plateforme numérique accessible sur le lien suivant <https://tamthiliya.mtess.gov.dz/>."

Le ministère précise, en outre, que les organisa-

tions syndicales qui ne fournissent pas les éléments d'appréciation de la représentativité dans le délai imparti, "peuvent être considérées non représentatives, conformément aux dispositions de l'article 37 bis de la loi 90-14 susvisée".

CONSTRUCTION AUTOMOBILE :

## UNE AUBAINE POUR LES SOUS-TRAITANTS

Des professionnels du secteur de la sous-traitance automobile ont exprimé leur détermination à s'inscrire dans la stratégie nationale en matière d'amélioration du taux d'intégration dans le domaine de la construction automobiles, saluant les avancées constatées pour le lancement d'une industrie

locale de véhicules. Ceux-ci n'ont pas caché leur optimisme quant à la concrétisation des objectifs fixés en matière d'amélioration du taux d'intégration devant atteindre 30% au bout de cinq ans d'exercice pour les constructeurs automobiles agréés. Dans ce contexte, le président du Club économique

algérien (CEA), réunissant des entreprises algériennes de la sous-traitance automobile, Said Mansour, a estimé que la filière devrait connaître un essor significatif avec le lancement des projets de construction automobile, dans le cadre des partenariats avec des constructeurs étrangers.

## SECOUSSE TELLURIQUE DE MAGNITUDE 3,1 DANS LA WILAYA DE BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Une secousse tellurique de magnitude 3,1 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 9h49 dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, indique un communiqué du Centre de recherche en

astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 9 km au sud-ouest de Medjez, précise la même source.

TAMANRASSET :

## ARRESTATION D'UNE BANDE CRIMINELLE TRANSNATIONALE

Durant cette semaine, les services de sécurité de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté, à Tamanrasset, une bande criminelle transnationale, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Cette opération « qui fait suite à l'exploitation

efficace d'informations, a permis de mettre hors d'état de nuire les membres de cette bande, composée de huit criminels qui semaient la terreur et la peur au sein de la population en utilisant des armes. En outre, trois pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, un pistolet automatique et un véhicule tout-terrain ont été récupérés lors de cette même opération », détaille la même source. Et d'ajouter : « Les criminels arrêtés ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tamanrasset où ils ont été placés sous mandat de dépôt pour les chefs d'inculpation : constitution d'une association de malfaiteurs, possession et utilisation d'armes et de munitions sans autorisation et crime de vol en usant d'armes ».

L'EXPRESS

Quotidien national d'information  
édité par la  
**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/FAX Admnistration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**

[zahir.mehdaoui1969@gmail.com](mailto:zahir.mehdaoui1969@gmail.com)

Email:

[redaction@express-dz.com](mailto:redaction@express-dz.com)

Site Web:

[www.lexpressquotidien.dz](http://www.lexpressquotidien.dz)

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**

[Service-pub@lexpressquotidien.dz](mailto:Service-pub@lexpressquotidien.dz)

**Impression SIA**  
**Alger Bab Ezzouar**

**PUBLICITÉ :**  
**S'ADRESSER À L'AGENCE**  
**NATIONALE DE**  
**COMMUNICATION D'ÉDITION**  
**ET DE LA PUBLICITÉ ANEP**

Alger : 1, avenue Pasteur  
Tel : (021) 71.16.64 -  
(021)73.71.28  
Fax : (021) 73.95.59 -  
(021)73.99.19  
Mail :

[agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)

TUNISIE, SOUDAN, LIBYE ET MALI

# Agitation dans la triple région maghrébo-saharo-sahélienne

**Le Maghreb connaît une brusque agitation. Comme si la présence des Israéliens aux portes ouest de l'Algérie ne suffisait pas, il y a aujourd'hui un frémissement politique en Tunisie qu'il faudrait surveiller comme le lait sur le feu.**

**A**vec l'arrestation du chef du parti islamiste Ennahda, Rached Ghannouchi, à son domicile, puis la fermeture des bureaux de son parti, les choses se précipitent en Tunisie, qui, curieusement, connaît certaines similitudes avec la situation en Algérie, en 1991.

Les mises en garde d'Ennahda, qui dénonce ce développement extrêmement grave et appelle à la libération immédiate de Rached Ghannouchi, sont à prendre au sérieux, d'autant que le parti possède encore une base militante exaltée. Au Mali, nous le disions dans un précédent article, la médiation internationale, menée par Alger, est dans une course contre la montre pour exorciser les démons de la rébellion au Nord-Mali. Assimi Goita, qui semble avoir installé son autorité à Bamako, ne doit aucunement sous-estimer la Confédération des Mouvements de l'Azawad, qui peut à tout moment basculer dans une nouvelle rébellion, avec cette fois-ci, la possibilité des groupes armés, terroristes ou politiques, entrer en lice. Donc, Alger s'active sur ce dossier pour éviter aux populations du nord une escalade de la violence.

La Médiation internationale a tenu, le 13 mars, une réunion virtuelle sous la présidence de l'ambassadeur algérien Boudjema Delmi, président du Comité de Suivi de l'Accord, et la Médiation internationale a émis le souhait d'être reçue, en temps utile, par le Président de la Transition. A Koulouba, la médiation veut rendre compte des consultations « tenues séparément avec les parties maliennes tant à Bamako, Kidal, et en Algérie. Aussi, la Médiation veut avoir l'avis du président de la transition sur la marche à suivre.

En Libye, c'est « ni guerre ni paix », mais avec toujours un épouvantail nommé Haftar, et qui peut faire basculer tout le pays dans le chaos à la première occasion. Mais c'est aujourd'hui, surtout, le Tchad qui donne les plus vives inquiétudes à l'Algérie.

Le président de la République, président en exercice du Sommet arabe, Abdelmajid Tebboune, a adressé, il y a deux jours, des messages au Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, au Président en exercice de l'Union africaine, président de la République des Comores, Osmani Ghazali, et au secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale pour le



développement (IGAD), au titre d'une démarche commune et unifiée pour faire cesser les combats au Soudan. L'initiative du président de la République intervient dans le contexte de la dégradation accélérée de la situation au Soudan, sur fond de poursuite des affrontements armés entre l'Armée soudanaise et les Forces de soutien rapide.

## MAIS QUE SE PASSE-T-IL EXACTEMENT AU SOUDAN ?

Depuis samedi 15 avril, de violents affrontements touchent ce pays d'Afrique de l'Est, qui traverse une délicate transition depuis la chute, en 2019, de Omar el-Béchir. En trois jours, près de 200 civils ont été tués dans les combats qui touchent notamment la capitale, Khartoum, et qui opposent deux puissants généraux à la tête du pays. Le conflit couvait depuis des semaines au Soudan entre l'armée du général Abdel Fattah al-Burhane - dirigeant de facto du pays - et la puissante force paramilitaire du général Mohamed Hamdane Daglo, dit "Hemedti". Les deux hommes - qui ont tous deux servi sous l'ancien dictateur Omar el-Béchir - avaient évincé ensemble les civils du pouvoir lors du putsch d'octobre 2021 avant de retourner leurs armes l'un contre l'autre.

Depuis samedi, les combats à l'arme lourde n'ont pas cessé et se déroulent principalement dans la capitale Khartoum et au Darfour, dans l'ouest du pays. L'armée de l'air vise régulièrement - même en plein Khartoum - les QG des Forces de soutien rapide (FSR) d'Hemedti. Les paramilitaires se disent ainsi inflexibles. Ils "ne s'arrêteront pas avant d'avoir pris le contrôle de l'ensemble des bases militaires", a menacé dimanche sur la chaîne al-

Jazeera le commandant Hemedti. Le général Burhane, lui, a assuré par communiqué avoir été "surpris à neuf heures du matin" par une attaque de son QG par les FSR, que l'armée qualifie désormais de "milice soutenue par l'étranger". L'armée a même publié sur sa page Facebook un "avis de recherche" contre Hemedti. Sur le terrain, la situation est confuse. L'armée a assuré que les forces d'He-

medti avaient été dissoutes, appelant les paramilitaires à se rendre, mais les FSR ont annoncé avoir pris l'aéroport et le palais présidentiel. Deux affirmations démenties par les forces d'Abdel Fattah al-Burhane. Telle est la situation d'ensemble qui se présente. Les faits semblent distants les uns des autres, mais il serait parfois utile de les lier pour y trouver des enchevêtrements.

F.O.

LES PUISSANCES SE DÉPLACENT D'UNE EUROPE FRAGILISÉE VERS L'AFRIQUE

## LA CRISE EN UKRAINE S'INVITE AU SAHEL

Les événements qui se déroulent aux portes sud du pays interpellent. Alors que la guerre en Ukraine s'internationalise et s'intensifie, le curseur se déplace au Sahel. Qu'on en juge : La Russie, qui est un allié stratégique et « classique » de l'Algérie, installe allègrement son bivouac au Mali. Les excellentes relations avec le colonel Assimi Goita font que l'alliance a pris racine rapidement et les Russes, au grand dam des Français et des Américains, peuvent estimer avoir posé pied durablement dans cet ex-pré carré français. Les Etats-Unis, qui sont également alliés à l'Algérie, notamment pour le dossier sécuritaire, ne se laissent pas distancer. Tant que Barkhane était sur place, Washington contrôlait les choses de loin, laissant le soin aux Français d'être présents sur le terrain. Mais aussitôt Barkhane partie, les Américains se sont subrepticement agités. Aussi, Africom s'est mise à arpenter les espaces saharo-sahéliens. Mais c'est surtout la récente visite du secrétaire d'Etat américain aux affaires étrangères Anthony Blinken au Niger, qui pose des interrogations. Niamey serait-il devenu la tête de pont de l'Occident face au Mali allié stratégique de la grande Russie ? C'est dans ce contexte que la triple région maghrébo-saharo-sahélienne s'agite. On sait bien que les puissances manœuvrent, chacune de son côté, pour mettre les atouts de leur côté. Et dans ce contexte confus, les tensions sont également un moyen de rebattre les cartes.

O.F.

PRÉSIDENT EN EXERCICE DU SOMMET ARABE

## Les missions de l'Algérie envers l'ONU, l'UA, la Ligue arabe et l'IGAD

Le président de la République, Abdelmajid Tebboune, a souligné dans ses trois messages que "les développements dangereux et regrettables que connaît la République du Soudan avec ses complications internes et ses répercussions externes, posent désormais un défi commun qui requiert la conjugaison des efforts de tous les acteurs régionaux et internationaux". En tant que président en exercice du Sommet arabe, l'Algérie, par la voix de son président, a mis en relief, par la même occasion, « la

disposition de l'Algérie à intensifier ses efforts en coopération et collaboration avec les partenaires régionaux et internationaux en vue d'une contribution effective aux efforts et démarches visant à faire cesser les affrontements entre les frères soudanais et à les exhorter à revenir rapidement au processus de paix pour un règlement définitif et durable de la crise soudanaise ». Dans cette optique, le président de la République a appelé à "réfléchir à une démarche commune et unifiée

entre les quatre organisations (ONU, UA, Ligue arabe et IGAD) pour aider la République du Soudan à surmonter la crise actuelle". Aussi a-t-il souligné que "l'unification des efforts des acteurs internationaux et régionaux, de manière collective et urgente, a pour objectif d'œuvrer à un cessez-le feu, d'apaiser la situation et d'instaurer une nouvelle ère répondant aux ambitions et aspirations du peuple soudanais frère à une vie digne dans la paix, l'harmonie et la stabilité".

I.M.Amine

## «Mettre en échec les manœuvres et les machinations des ennemis de l'Algérie»

Le Général d'Armée Saïd Chagnegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a réitéré, hier, à Alger, la détermination de l'ANP à "mettre en échec les manœuvres et les machinations des ennemis de l'Algérie, hostiles qu'ils sont à son unité et à sa cohésion sociale, culturelle et civilisationnelle ». "Aussi, a-t-il précisé, il est du devoir de chaque citoyen loyal

envers l'Algérie d'engager tous les efforts et toute la force nécessaire pour l'instauration de la sécurité et la consolidation des facteurs de paix et de stabilité dans notre cher pays et réunir les exigences de son développement et de son progrès à même de lui permettre d'occuper la place qu'il mérite dans le concert des nations". "J'ai insisté, à maintes reprises, sur le fait que l'instauration de

la sécurité et le renforcement des facteurs de paix et de stabilité dans notre pays, ainsi que la consolidation des exigences de son développement et de son progrès à même de lui permettre d'occuper la place qu'il mérite dans le concert des nations, constituent de grands défis que chaque enfant fidèle à cette noble terre se doit de relever ».

I.M.

MAHREZ BOUICH, ENSEIGNANT-CHERCHEUR À L'UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE-MIRA DE BÉJAÏA, À L'EXPRESS :

# « Nécessité de valoriser les sciences humaines et sociales en Algérie »

Les sciences en général jouent un rôle très important dans la vie des peuples, des sociétés et des États. Aujourd'hui, on peut distinguer entre les sciences sociales et les sciences humaines, les sciences sociales apparues au XIX<sup>e</sup> siècle qui sont d'ailleurs considérées par certains spécialistes comme des « sciences fondamentales », notamment par le philosophe et

sociologue Français Auguste Comte (1798-1857). Des sciences qu'on trouve dans plusieurs domaines, à savoir : social, politique, économique, sanitaire, culturel, éducatif, écologique, etc. Pour les sciences humaines, c'est plutôt l'étude de la culture, de la personne humaine, de l'histoire des civilisations et des idées, des pensées philosophiques. Aujourd'hui, on se deman-

de quelle est la place des sciences humaines et sociales dans notre société, quels sont les rôles qu'elles peuvent jouer. Afin de répondre à ces deux questions et autres relatives aux sciences humaines et sociales, nous avons sollicité l'enseignant-chercheur à l'université de Béjaïa, Mahrez Bouich, docteur en philosophie, et chercheur en sciences humaines et sociales.

## ENTRETIEN RÉALISÉ PAR IDIR MEHDAOUI

L'Express : Pouvez-vous nous donner un aperçu général sur le rôle des sciences humaines et sociales ?

**Mahrez Bouich :** Malgré le développement extraordinaire des sciences naturelles, exactes, appliquées, médicales... etc., et malgré la sous-estimation de la place des sciences humaines et sociales par certains groupuscules sous prétexte que ce sont des sciences subjectives, mais les exigences humaines et sociales des temps modernes font des sciences humaines et sociales des sciences impératives, importantes et primordiales, surtout avec l'émergence des défaillances de la modernité, les effets néfastes de la raison instrumentale, et les lugubres utilisations de la nouvelle technologie sur la vie humaine, sur les relations politiques, sociales et économiques, sur l'environnement, sur la santé des humains, sur le mode de vie général de l'humanité, etc. Effectivement, aujourd'hui, les sciences humaines et sociales sont des domaines d'études qui se concentrent sur la compréhension des comportements, des interactions et des structures sociales des êtres humains. Elles comprennent des disciplines telles que la sociologie, l'anthropologie, la psychologie, l'histoire, la philosophie, la science politique, l'économie, la géographie, entre autres. Ces disciplines sont importantes car elles nous permettent de mieux comprendre les motivations et les actions des individus et des groupes dans leur contexte social, culturel, économique et politique. Elles nous aident également à comprendre l'histoire et l'évolution des sociétés humaines et à identifier les tendances et les défis actuels auxquels l'humanité tout entière est confrontée. Les sciences humaines et sociales sont également importantes pour comprendre les différentes mutations sociales ; leurs facteurs homogènes et exogènes et leurs impacts sur l'évolution de la société. Elles aident à décortiquer les causes des distinctes transformations internes de la société pour mieux prendre en charge la précaution sociale des différentes couches sociales. Elles étudient l'évolution de la personne humaine ; sa nature, ses comportements, son contexte, ses origines, ses relations, ses préoccupations. Elles diagnostiquent les mouvements sociaux ; leur nature et leurs effets sur l'évolution de la société en général. Elles traitent et essayent de résoudre les dangereux fléaux sociaux qui ne cessent de ravager la société moderne, des fléaux, à maintes reprises, transnationaux et dévastateurs, tels : la pauvreté, la criminalité, la délinquance, la toxicomanie, le suicide, la prostitution, les accidents de la circulation entre autres. En outre, les sciences humaines et sociales contribuent à l'enrichissement de la culture et de la pensée critique de la société en général. Elles nous permettent de mieux comprendre les autres cultures et de remettre en question nos propres pensées et nos préjugés, généralement transformés en des certitudes et dogmes. Elles encouragent également la réflexion et le débat sur des questions complexes et controver-



sées, ce qui est essentiel pour maintenir une société démocratique et pluraliste. Effectivement, les sciences humaines et sociales jouent un rôle important dans la formation des citoyens éclairés et dévoués dans la vie de leur communauté, dans la vie de leur pays, mais aussi des citoyens engagés dans la prise en charge, la protection, et la promotion de l'humanité.

### Quelle est la place des sciences humaines et sociales en Algérie ?

Votre question est très pertinente, et pour y répondre, il faut toute une enquête sur le terrain pour mieux cerner les tenants et les aboutissants. Mais d'une manière théorique, nous pouvons citer trois éléments indicateurs qui peuvent démontrer la place des sciences humaines et sociales en Algérie. Le premier élément indicateur est lié à une contradiction de taille qui démontre le regard global à l'égard des sciences humaines et sociales ; cette contradiction c'est qu'il y a une massification de l'enseignement des sciences humaines et sociales dans les universités algériennes. D'ailleurs des milliers d'étudiants sont orientés vers ces disciplines, mais, de l'autre côté il y a une dévalorisation avérée de ces disciplines sous plusieurs prétextes. En fait, le renversement des valeurs a fait que les sciences humaines et sociales sont mal vues par plusieurs individus et groupes, par certaines communautés scientifiques, voire même par certains responsables. Le deuxième élément indicateur est lié à la recherche appliquée. Certes, la recherche fondamentale relative aux sciences humaines et sociales connaît un développement considérable en Algérie, malgré les problèmes que vit le système LMD depuis son application, mais la recherche appliquée connaît un retard flagrant, et ceci pour plusieurs raisons telles : le nombre insuffisant de laboratoires de recherche, l'inertie scientifique, la carence relative aux moyens de la recherche scientifique, les difficultés de coopération

avec d'autres secteurs, manque de statistiques, déficience de nombre de postes en post-graduation, etc. Cependant, je le dis haut et fort, avec les mutations et les transformations sociopolitiques, économiques, culturelles que nous vivons en Algérie, et avec les fléaux sociaux qui pillent notre société, et avec la désintégration sociale qui dévaste notre vie collective, la nécessité de redynamiser et de valoriser le rôle des sciences humaines et sociales en Algérie est plus qu'impérative. N'est-ce pas l'école de Chicago apparue au début du XX<sup>e</sup> siècle qui a permis aux États-Unis de se débarrasser de plusieurs fléaux sociaux qu'ils ont ravagé à cette époque ? N'est-ce pas les études de l'école de Francfort qui ont permis à l'Allemagne et à l'Europe en général de dépasser le chaos engendré par de la Seconde Guerre mondiale ? Le troisième élément indicateur est celui de la relation des sciences humaines et sociales avec le marché du travail. Hélas, les exigences du marché du travail ont fait que les diplômés en sciences humaines et sociales ne sont pas recrutés avec le même nombre que les autres diplômés. Une situation qui oblige plusieurs diplômés en sciences humaines et sociales de changer de métier et de formation. Même la possibilité de créer des start-up dans ce domaine est presque timide vu les conditions socioéconomiques. En tout cas, il est important de souligner que les sciences humaines et sociales peuvent jouer un rôle très important en Algérie. Elles peuvent être la colonne vertébrale des stratégies qui garantissent la cohésion sociale, l'intégration sociétale, le développement économique, l'épanouissement culturel, le progrès éducatif, la démocratie, la protection de l'environnement, la lutte contre les fléaux sociaux et autres. En effet, les décideurs politiques, les leaders d'opinion et les responsables des institutions peuvent utiliser les connaissances et les théories développées dans ces domaines pour formuler des politiques et des stratégies efficaces pour résoudre les problèmes

sociaux et économiques.

### À votre avis, quelles sont les contraintes qui entravent le véritable développement des sciences humaines et sociales en Algérie ?

Nous avons plus que jamais besoin des sciences humaines et sociales en Algérie. Et afin de redonner la véritable place aux sciences humaines et sociales dans notre pays, il faut décoder les contraintes qui les entravent, et leurs trouver des solutions efficaces pour les éradiquer. À mon avis, ces contraintes sont au nombre de trois. La première contrainte est la question idéologique. L'instrumentalisation de l'idéologie et son introduction dans la recherche scientifique par des groupuscules et chercheurs idéologues ont affecté leur objectivité, la qualité de leurs résultats mais aussi le regard de la société à l'égard des sciences humaines et sociales et leur importance. L'idéologisation des sciences humaines et sociales remet en cause leur scientificité. La deuxième contrainte est liée à la limitation linguistique dans la recherche en sciences humaines et sociales. En effet, depuis le début des années quatre-vingt à nos jours, la question de la langue d'enseignement des sciences humaines et sociales est toujours un sujet de controverse, car certains groupes considèrent que l'arabisation de l'enseignement des sciences humaines et sociales veut dire fermer les portes à toutes les langues étrangères. Chose qui peut provoquer une sorte de « guitounisation de la science », voire une sorte « d'introversio linguistique et scientifique ». La troisième contrainte est liée essentiellement au financement de la recherche scientifique. Hélas, les sciences humaines et sociales reçoivent souvent moins de financement, que ce soit par l'État ou par le privé. Sans aucun doute, le manque de financements conséquents limite la recherche, l'innovation, la prise en charge scientifique des phénomènes (sociaux, historiques, économiques et autres).





**Nous vivons actuellement une révolution numérique et une accélération spectaculaire du processus de vie, qui rend la situation de la personne humaine plus complexe, et les sciences humaines et sociales sont là justement afin de trouver des solutions aux différentes situations complexes auxquelles la personne humaine est confrontée. A votre avis quelles sont les mesures à prendre pour revaloriser le rôle des sciences humaines et sociales dans de telles situations ?**

Les écoles philosophique modernes, en particulier les écoles de la philosophie des sciences, ont déjà cogité la question de la raison instrumentale, la question de l'impact des nouvelles technologies sur la place de l'humain, sa situation, ses préoccupations, ses calamités, son avenir, et son devenir. Mais aussi la question de la mort de l'humain comme sujet de la science et de la philosophie. Effectivement, la modernité a donné à l'humain la possibilité de se libérer de toutes les entraves qui empêchent de réaliser sa liberté, son épanouissement, sa béatitude, son bonheur et un cadre propice pour mieux vivre, etc. Mais le déploiement graduel de la modernité, en particulier en Occident, a produit des effets antinomiques tels : la chosification de la personne humaine, l'exploitation de l'humain par l'humain, les guerres biologiques, les menaces du clonage, les dangers de la robotique, la croissance de l'industrie des armes, en particulier les armes nucléaires, le réchauffement climatique, etc. Face à toutes ces menaces, la revalorisation des sciences humaines et sociales est plus qu'impérative, car les domaines de la bioéthique, de la philosophie des sciences, de la philosophie critique, de la sociologie, de l'histoire, de la psychologie, de la psychanalyse, l'anthropologie, les sciences de la communication et autres, peuvent jouer un rôle capital dans le processus de revalorisation de l'humain et de sa réhabilitation comme sujet, objet et finalité de la recherche scientifique. Nécessairement, la critique de la modernité et de la période postmodernité par les nouveaux paradigmes des sciences humaines et sociales redonnera à l'humanité une possibilité de se prendre en charge, de se détacher des visions nihilistes et dogmatiques, et de produire des « sens » qui vont assurer sa continuité et la pérennité de la planète.

**Et pour la philosophie, quelle est sa place en Algérie ?**

Certes, depuis l'indépendance de l'Algérie, la philosophie a été reconnue comme une discipline universitaire à part entière et est enseignée dans les départements de philosophie dans de nombreuses universités algériennes. Mais la question philosophique objective qui se pose d'elle-même, sur la réalité de l'enseignement et de la pratique philosophique en Algérie, est essentiellement sujette à de nombreuses ambiguïtés essentielles, liées à deux considérations principales. La première considération est liée aux programmes de l'enseignement de cette matière, que ce soit au niveau secondaire ou au niveau universitaire. La deuxième considération tient à la nature des thèmes philosophiques posés par le discours philosophique en Algérie. Bien que plusieurs philosophes algériens tels Mohamed Tazrout, Frantz Fanon, Mohammed Arkoun, Malek Bennabi, Malek Chebel, Rabia Mimoune, Koribah Nebhani, Abderhmain Boukaf entre autres, sont connus à l'échelle mondiale, l'enseignement de la philosophie, ainsi que la production philosophique n'ont pas connu un développement en Algérie. La philosophie en Algérie doit avoir toutes les conditions nécessaires pour son épanouissement, en particulier la considération, un véritable accompagnement et la liberté de penser.

AVEC UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE RÉAMÉNAGEMENT

# ALGER VA FAIRE PEAU NEUVE

**Il y a nécessité à réhabiliter certains espaces parfois délaissés, à l'image du parc zoologique de Ben Aknoun ou Dounia Parc. Le projet de réhabilitation de l'oued El Harrach était peut-être pour beaucoup un rêve, mais il commence à prendre forme et à se réaliser...**

**L**e ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a réitéré, mardi, depuis Alger, la disponibilité et l'engagement de l'État à ne ménager aucun effort afin de donner un nouveau souffle à la capitale et d'assurer à ses habitants un meilleur cadre de vie à la faveur de la nouvelle vision stratégique de réaménagement et de réhabilitation de la capitale. Au siège de la wilaya d'Alger, un exposé détaillé lui a été présenté par le wali Mohammed Abdenour Rabhi qui a dévoilé les quatre plans destinés à élever la capitale au rang de métropole internationale. «Alger est l'une des plus belles villes telle qu'elle est actuellement, et elle le sera encore plus avec la réalisation de tous ces projets qui restent à notre portée», a d'emblée déclaré le ministre dans son allocution, saluant les efforts consentis par les autorités locales pour préparer ce plan stratégique de développement.

Il estime que «même si certains pensent qu'il y a de l'exagération dans l'enveloppe financière dégagée pour ces projets, Alger demeure une grande capitale d'un grand pays qui mérite un tel budget». Et d'ajouter que «beaucoup de projets ont été réalisés jusque-là qui ont permis à Alger de retrouver toute sa splendeur. Mais notre objectif est de la déve-



d'enchaîner : «Le projet de réhabilitation de l'oued El Harrach était peut-être pour beaucoup un rêve, mais il commence à prendre forme et à se réaliser en dépit d'une réelle difficulté en termes d'aménagement et d'évacuation de tous les déchets qui se déversent dans l'oued». Merad revient, par ailleurs, sur le projet de restauration de La Casbah qui, déplore-t-il, «beaucoup de ses habitants ont été relogés et sont revenus dans leurs anciennes maisons». Fort heureusement, estime-t-il, «aujourd'hui, il y a ce qu'on appelle le périmètre préservé qui notifie la manière d'inter-

cessives». Il s'agit, ajoute Merad, de «sauver ces bâtisses pour qu'elles soient en phase avec ce que nous voulons pour notre capitale». Il ne faut pas perdre de vue, néanmoins, dans cette démarche, «l'élément principal qui est le citoyen. C'est pourquoi, il faut agir de manière à la lui faire aimer. Si on n'arrive pas à faire en sorte que le citoyen se soucie de sa capitale et de tout le pays, nous ne pourrions pas atteindre notre objectif», explique-t-il. «Le citoyen a besoin d'être informé de tous ces projets qui sont en cours de réalisation pour qu'il s'intéresse à sa capitale.

à cinq ans, la capitale sera différente de celle dans laquelle nous vivons actuellement». Selon le ministre, «les opérateurs économiques semblent suivre cette dynamique». Il en veut pour preuve, «les nombreux hôtels qui ont été ouverts à Alger qui a besoin de ces projets pour être la capitale de ce pays continent». De fait, plusieurs grands projets ont été lancés, ces dernières années. Le premier est le plan blanc qui prévoit un programme de réhabilitation du vieux bâti de l'hyper-centre urbain ainsi que le parc immobilier des communes de la wilaya. «Ce programme a été arrêté dans sa première phase en faveur des grands boulevards emblématiques et des transversales dont Hassiba-Ben-Bouali, Colonel Amirouche, Zighoud-Youcef et Didouche-Mourad», a indiqué le wali. Ce programme a nécessité la mobilisation de 50 milliards de dinars puisé sur plusieurs sources de financement. Ainsi, le bilan d'exécution du programme de réhabilitation entamé depuis 2015 fait état de l'achèvement 7.135 immeubles, alors que 206 autres contenant 2.884 logements sont en cours de réhabilitation. Le nouveau programme consiste, selon le wali, «à poursuivre les travaux au niveau des axes structurants et de ses périmètres, notamment au niveau des quartiers populaires pour assurer une cohésion sociale et un paysage urbain homogène».

Celui-ci concerne un parc immobilier de 838 immeubles, soit 10.604 logements, répartis sur 7 communes dont La Casbah, Bab El Oued, Alger-Centre et Sidi M'hamed. Le coût de cette opération est évalué à 15, 9 milliards de dinars, alors que le délai de réalisation ne devrait pas dépasser les 36 mois.

Y. B.



lopper davantage pour qu'elle atteigne le niveau requis». Pour Merad, «les quatre plans stratégiques présentés par la wilaya ont pour objectif de réconcilier le citoyen avec le front de mer de sa capitale qui bénéficie de nombreux projets de l'est à l'ouest». Il y a aussi, dit-il, «une nécessité à réhabiliter certains espaces parfois délaissés, à l'image du parc zoologique de Ben Aknoun ou Dounia Parc». Et

venir pour la mettre au niveau requis, notamment pour ceux qui ne connaissent pas La Casbah, ceux qui ne l'aiment pas et ceux qui ne veulent pas qu'elle soit au niveau de ces projets présentés dans cette vision dimensionnelle et prospective». Il ne faut pas oublier, dit-il, «ce qu'a fait la wilaya d'Alger en matière de reconsidération des bâtisses fragilisées du fait des différentes gestions suc-

Il est de notre devoir, dit-il, «en tant que pouvoirs publics d'œuvrer dans ce sens en impliquant les médias, notamment la télévision algérienne qui peut éventuellement réfléchir à une émission sous le titre "Notre capitale" où seront invités des responsables pour s'exprimer sur ces belles réalisations, que l'on trouve rarement de l'autre côté de la Méditerranée». Et d'affirmer que «d'ici

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

# Donner de l'élan à la numérisation

**Le système d'information intégré pour le secteur de l'enseignement supérieur englobe les dossiers d'un million et 700 000 étudiants, 64 000 professeurs et de plus de 100 000 employés et ouvriers dans diverses activités, ce qui en fait un secteur électronique par excellence.**

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et celui de la Numérisation et de la Statistique sont désormais liés par une convention portant sur les domaines de la formation, du développement technologique et de la recherche scientifique. En effet, les deux responsables des ministères, en l'occurrence Kamel Baddari et son homologue Meriem Benmiloud, ont apposé leur signature au siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour une coopération utile aussi bien pour la famille estudiantine, notamment pour le projet de numériser l'ensemble des structures du ministère. Dans une allocution prononcée à l'issue

de cette opération de signature de convention, Kamel Baddari a expliqué que «cette convention porte sur deux volets principaux : le premier est lié à la formation dans le domaine de la statistique et de la numérisation, le second est d'accompagner le ministère de la Numérisation et de la Statistique, afin de réaliser sa stratégie dans le domaine de la numérisation des différents secteurs ministériels», a-t-il indiqué. Et de poursuivre : «Sur la base de l'accord, des capacités humaines seront mises à la disposition du ministère de la Numérisation et de la Statistique pour apporter les solutions requises par cette stratégie.» Notons que son secteur a «achevé le processus de numérisation de toutes les acti-



vités liées à la gouvernance, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche scienti-

fique, grâce à un système d'information intégré aux filières et aux plateformes numériques».

Par ailleurs, Baddari ajouté que «le système d'information intégré pour le secteur de l'enseignement supérieur englobe les dossiers d'un million et 700 000 étudiants, 64 000 professeurs et de plus de 100 000 employés et ouvriers dans diverses activités, ce qui en fait un secteur électronique par excellence». De son côté, Meriem Benmiloud a confirmé que «cet accord vise à mettre en place des cadres de coopération entre les deux secteurs dans les domaines de la formation et du développement technologique pour valoriser la ressource humaine, le principal pilier du développement des infrastructures de numérisation, en plus de renforcer le rôle de l'université dans l'établissement du système des statistiques.»

Y. B.

## ENERGIE

### Les réalisations accomplies permettent à l'Algérie d'accéder aux marchés internationaux

Le ministre de l'Energie et des Mines Mohamed Arkab a affirmé depuis Jijel que les réalisations accomplies par son secteur par le biais de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) et les hautes compétences acquises par ses cadres "permettent l'accès de l'Algérie aux marchés internationaux en toute aisance". Le ministre, qui assistait à un exposé sur la mise en service d'une centrale électrique (1.400 mégawatts) dans la zone industrielle de Bellara à El Milia (54 km à l'est de Jijel), a souligné que les expériences acquises au travers des multiples réalisations "permettent à

l'Algérie d'accéder aux marchés internationaux en toute aisance et exposer différentes énergies produites, dont l'électricité et le gaz, mais aussi présenter ses compétences humaines". L'Algérie, a-t-il ajouté, possède actuellement des ressources humaines de haute compétence qui lui ont permis de se hisser au rang des pays maîtrisant les technologies de pointe, notamment dans le domaine de la production, le transport et la distribution de l'électricité. M. Arkab qui était accompagné des Présidents-directeurs généraux (PDG) de Sonelgaz et de Naftal, respectivement Mourad Adjal et Abdelkader

Chafi, avait suivi auparavant un exposé sur la centrale électrique de Bellara qui constitue, a-t-il souligné, "une source de fierté pour l'Algérie qui est en mesure de consolider les capacités nationales de production de l'électricité". Le ministre poursuivra sa visite dans la wilaya de Jijel par l'inspection de plusieurs chantiers, dont le terrain d'assiette du projet du centre d'entreposage de carburant, notamment le fioul pour navires, au Port de Djendjen et le centre d'enfutage de bouteilles de gaz butane dans la zone industrielle d'Ouled Salah, dans la commune de l'Emir Abdelkader.

R. E.

## DÉVELOPPEMENT DU PROJET DE GARA DJEBILET

### L'Algérie fait le pari de la réussite et investit dans l'avenir

Le président-directeur général de la Compagnie nationale du fer et de l'acier (FERAAL), Ahmed Benabbas, a affirmé que «la réalisation des lignes ferroviaires reliant Gara Djebilet à Béchar et la ligne reliant Béchar à Arzew permettront l'exploitation de la mine de Gara Djebilet avec une capacité de production de 40 à 50 millions de tonnes par an». L'invité du Forum de la Radio nationale, Ahmed Benabbas, a précisé que «le projet de Gara Djebilet est l'un des grands projets sur lesquels l'Algérie

parie dans le secteur minier, en raison de la valeur ajoutée qu'il apportera à l'économie nationale». Il a ajouté qu'«avec la finalisation des travaux de réalisations des lignes ferroviaires en 2026, la valeur de la production augmentera au niveau de la mine de Gara Djebilet». D'autre part, le P-DG a expliqué que «l'accord de partenariat conclu jeudi dernier entre l'Entreprise nationale de fer et de l'acier (FERAAL) et le complexe sidérurgique Tosyali de Béthioua (Oran) vise à établir une unité pour la production de

concentrés de minerai de fer à Béchar, à partir de septembre prochain». Il a également révélé que «le groupe Manal finalise actuellement les négociations pour parvenir à deux accords similaires pour valoriser la mine de Gara Djebilet, le premier avec une société chinoise et le second avec la société de sidérurgie Algerian Qatari Steel (AQS) de Bellara (wilaya de Jijel), afin de réaliser le programme stratégique de valorisation du fer brut au niveau de cette mine». Pour sa part, Mohamed Sakher Harami, P-DG

du Groupe industriel public Manadjim El Djazair (Manal), a révélé que «le secteur minier est capable de créer une réelle valeur ajoutée à l'économie nationale», expliquant que «la stratégie du ministère de l'Énergie et des Mines vise à valoriser les ressources minières en préparant un vaste processus d'exploration à travers 35 wilayas, étant donné que ce processus est la véritable locomotive de la relance du secteur minier». Mohamed Sakher Harami a également indiqué que «la stratégie adoptée par le ministère de l'Énergie et des Mines est basée sur l'exportation des matières minières, après leur valorisation à travers l'implantation d'usines qui entreront en service au cours des prochains jours à Maghina, El-Khroub, Annaba et d'autres wilayas». D'autre part, l'invité du forum a souligné que «la nouvelle loi sur l'investissement a accordé d'importantes incitations aux investisseurs dans le secteur minier et que le processus d'exploration permettra l'élaboration d'une carte minière pour l'Algérie qui stimulera les investisseurs à entrer sur le marché algérien, ce qui contribuera à développer ce secteur et contribuer à la création d'une valeur ajoutée pour l'économie nationale».

Y. B.

## SECTEUR DE LA PÊCHE

### DES ATELIERS THÉMATIQUES POUR LA PRISE EN CHARGE DES PRÉOCCUPATIONS DES PROFESSIONNELS

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani a annoncé récemment l'organisation prochaine d'ateliers thématiques pour la prise en charge des préoccupations des professionnels du secteur. En vue d'améliorer les conditions professionnelles des pêcheurs, des ateliers thématiques seront organisés les prochains jours ayant trait à la protection sociale, l'accostage des navires, les activités de la pêche et l'aquaculture, a déclaré M. Badani à la presse lors d'une visite de travail et d'inspection au port de Djemila, à Ain Benian. Ces ateliers verront la participation de l'ensemble des acteurs du domaine dans l'objectif d'obtenir des résultats en faveur du pêcheur et des autres professionnels, ajoute le

ministre. Dans ce sillage, le ministre a mis l'accent sur l'importance de l'échange de vues avec les différents professionnels et du travail dans un cadre "participatif et consultatif" avec tous les acteurs concernés y compris la recherche scientifique qui est "cruciale pour le développement du secteur". Ces mesures, en cours d'élaboration, s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la production halieutique pour baisser les prix proposés au consommateur. Lors de cette visite, le ministre a échangé avec des professionnels écoutant leurs préoccupations liées principalement à l'amélioration de leurs conditions professionnelles.

APS

# Ouargla : Benbraham s'enquiert de l'opération d'approvisionnement des citoyens en produits alimentaires

Un centre de vente relevant des Moulins des Oasis a été inauguré ce mardi dans la daïra de N'goussa (25 km à l'ouest d'Ouargla) venant renforcer une structure similaire ouverte depuis le début du mois de Ramadhan dans la daïra de Hassi-Messaoud (80 km à l'est d'Ouargla)...

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) Nouredine Benbraham s'est enquis à Ouargla, de l'opération d'approvisionnement des citoyens en produits alimentaires. Au centre commercial de vente des produits de large consommation relevant de l'entreprise «Moulins des Oasis» de Touggourt, sis à Ouargla, M. Benbraham a pris connaissance de la commercialisation, en ce mois de ramadhan, de produits de consommation de base. Le centre met à la disposition des consommateurs une gamme de denrées alimentaires essentiels à des prix réglementés, dont la semoule, la farine, l'huile de table, les pâtes alimentaires, les légumes secs et d'autres produits de large consommation, épargnant aux clients les déplacements vers d'autres points de vente, a expliqué le directeur des Moulins des Oasis, Ammar Mâameri. Un centre de vente relevant des Moulins des Oasis a été inauguré ce mardi dans la daïra de N'goussa (25 km à l'ouest d'Ouargla) venant renforcer une structure similaire ouverte début du mois de ramadhan dans la daïra de



Hassi-Messaoud (80 km à l'est d'Ouargla). Un nouveau centre similaire est prévu dans la daïra de Sidi Khouiled, a indiqué le même responsable. L'ouverture de ces points de vente permet de rapprocher les centres d'approvisionnement en denrées alimentaires

des citoyens leur épargnant les longs déplacements vers d'autres régions en leur assurant des produits à des prix raisonnables, a indiqué M. Benbraham. Retenue au titre du suivi et d'accompagnement des opérations de solidarité d'associations actives en ce mois sacré, la visite du

président de l'ONSC, qui veille à accompagner les opérations de solidarité d'associations actives en ce mois sacré, se poursuivra cet après-midi par la préparation de la Table d'Iftar à Ouargla à l'initiative des acteurs de la société civile.

R. R.

## Projets de développement à Constantine : des instructions pour établir une feuille de route

Le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, a tenu sa deuxième réunion périodique avec les représentants de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la Nation, a souligné un communiqué de la wilaya. La rencontre vise, selon la même source, à se coordonner entre les autorités locales et les députés pour prendre en charge les préoccupations des citoyens dans divers domaines. "Les préoccupations soulevées concernent les secteurs de la santé, de l'équipement public, notamment en ce qui

concerne l'équipement des établissements scolaires, de l'éducation : mise en place des classes d'expansion et préparation de la prochaine rentrée scolaire, Énergie, électricité rurale et raccordement des zones d'ombre aux réseaux de gaz et d'électricité, des ressources en eau (approvisionnement en eau potable), de l'environnement, de la Jeunesse et des Sports, de l'habitat : sous diverses formes (rural, public locatif et promotionnel aidé)", précise le communiqué. Le wali a expliqué le déroulement des

différents projets préoccupants et a également donné des instructions aux personnes concernées pour remédier aux insuffisances enregistrées dans la concrétisation de certains projets de développement, et de préparer une feuille de route pour étudier les préoccupations et de les prendre en charge, "d'une manière qui sert l'intérêt public et répond aux préoccupations des citoyens afin d'améliorer les conditions de vie de la population".

R. R.

## Dédoublage de la route Kais-Batna : mise en service bientôt du projet

Le projet de dédoublement de la route reliant la commune de Kais (Khenchela) et les limites de la wilaya de Batna entrera en service en «juillet prochain», a indiqué mardi, le directeur local des travaux publics. M. Abdel-Djaouad Zahana a déclaré à l'APS que les travaux du projet de dédoublement de la R.N. 88 dans sa partie reliant la commune de Kais, wilaya de Khenchela, aux limites de la wilaya de Batna sur une dis-

tance de 18 km sera mis en service le 5 juillet prochain. Le même responsable a précisé que les taux d'avancement des travaux dans les chantiers des quatre tranches du projet se situent entre 55 et 90%, alors que les travaux des 6 ouvrages d'art du même axe routier, viennent de s'achever. Zahana a ajouté que l'entreprise chargée de réaliser la troisième tranche du projet, d'une distance de 7 km, enregistrant

un taux de réalisation de 55 % a été invité à renforcer le chantier en main-d'œuvre, en optant pour un système d'équipes, afin de réaliser les travaux dans les délais impartis. Le directeur des travaux publics de la wilaya de Khenchela a révélé en outre que l'enveloppe financière allouée par le ministère de tutelle, pour la réalisation du projet de dédoublement de la route, de la commune de Kais aux limites de la

wilaya de Batna est estimée à deux (2) milliards DA. Le même responsable a indiqué que la mise en service de ce projet permettra de faciliter la circulation aux usagers de cet axe fréquenté, d'éliminer les points noirs et de réduire le temps et la liaison vers l'autoroute Est-ouest, et de fluidifier l'accès aux grands pôles économiques du pays, depuis la wilaya de Khenchela.

R. R.

### MILA : REMISE DES CLÉS DE 300 LOGEMENTS LOCATION-VENTE À FERDJIOUA

Les clés de 300 logements location-vente de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), ont été remises mardi à leurs bénéficiaires dans la commune de Ferdjioa (ouest de Mila), en présence des autorités locales. A cette occasion, le directeur du logement, Brahim Azzouz, a précisé que les travaux de réalisation de ces habitations lancées en novembre 2021, ont été achevés avant les délais contractuels, mettant en exergue les efforts déployés par l'ensemble des acteurs, y compris les services de la wilaya de Mila afin de permettre aux souscripteurs de bénéficier de leurs logements dans les meilleurs délais possibles. Des instructions ont été données par les autorités locales pour le parachèvement du reste des projets de logements réalisés par l'AADL, dans le but d'assurer leur réception durant les fêtes nationales prochaines. M. Mosbah Boulekhalef, l'un des bénéficiaires, retraité et père de 3 enfants, a exprimé sa joie de bénéficier d'un appartement neuf, qui mettra fin "à la souffrance rencontrée par sa famille, depuis de nombreuses années". Le wali de Mila, Mustapha Koreich, a déclaré à la presse que l'opération d'attribution de logements tous types confondus se poursuivra où 242 unités seront distribuées après l'Aïd El Fitr, alors que plus de 900 autres habitations de type location-vente ont été programmées pour le 5 juillet prochain.

APS

### TIZI-OUZOU : REMETTRE EN SELLE LE PROJET DE NOUVEAU CHU

Une réunion wali-représentants de la wilaya au Parlement s'est tenue dans la soirée de samedi dernier, avons-nous appris de sources proches de la cellule de communication de la wilaya. Après avoir partagé un iftar, Djilali Doumi a tenu une séance de travail dans ses bureaux en présence de certains directeurs de l'Exécutif qui a surtout porté sur l'investissement et le développement local. Les questions des zones d'activité et de la santé ont été au centre des travaux. Les élus ont affirmé que le Premier ministre sera saisi incessamment sur le problème de gel du nouveau centre hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou. Pour un parlementaire, «il y a urgence de relancer le projet car le CHU Nédir-Mohamed avocation régionale n'arrive plus à répondre à la demande de quatre wilayas». «L'assiette d'une superficie de 18,6 ha est toujours disponible au niveau du pôle d'excellence de Oued-Fali et ne demande qu'à être exploitée», ajoute-t-il. Pour rappel, le projet de CHU 500 lits a été inscrit à l'actif de la wilaya en 2014 et sa construction dans un délai de 40 mois devait être confiée à l'entreprise sud-coréenne Daewoo Construction qui a été même installée sur le site. Lors de la présentation du projet, le 28 mai 2014, en présence de l'exécutif de la wilaya, de représentants de la défunte Agence nationale de gestion des réalisations et d'équipements des établissements de santé (AREES) qui devait piloter le projet, il était même question d'intégrer, sur la même assiette, trois autres projets : un complexe mère-enfant, une clinique du rein et une nouvelle faculté de médecine. Mieux, une enveloppe d'indemnisation de l'ordre de 167 milliards de centimes a été dégagee par le Trésor public avant que n'intervienne le gel des projets structurants à travers le pays. L'ancien ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, avait, pour rappel, annoncé, en mars 2022, le dégel de 10 projets de CHU, parmi eux celui de Tizi-Ouzou, mais ce dernier tarde à se concrétiser.

R. R.



Le saviez-vous ?  
À la veille de la conquête

...Alger était une ville très cosmopolite, la société se composait d'un fort apport andalou, de Kouloughlis, de Kabyles, de Noirs affranchis, de minorités régionales : les Biskris, les Laghouatis et les Mozabites. Les dialectes : l'osmanli parlé par les Turcs, un arabe citadin parlé par les Algérois, les berbères parlés par chaque communauté berbère. Au début du XVIIIe siècle, on en comptait en ces termes : « On ne voit presque dans la ville que les Maures ». On comptait à Alger une centaine d'écoles primaires et quatre collèges : celui de la Grande Mosquée, celui de la Quashashiyya, celui de la

UN LIVRE,  
UNE HISTOIRE



RAMADAN

LES GRANDS  
MÉTROPOLITAINS  
L'ISLAM : MAROC

La Mouqaddima d'Ibn Khaldoun

Ibn Khaldoun fait précéder son Histoire universelle d'une préface. Il s'agit de la Muqaddima ou Prolégomènes, une introduction en un gros volume. Ibn Khaldoun entame ses Prolégomènes dans la ville algérienne du sud-ouest, Biskra. Pour l'essentiel, les deux premiers volumes sont écrits entre 1375 et 1378 tandis que le troisième a été rédigé bien plus tard, certainement en Égypte. Ce dernier est consacré à la jurisprudence, la théologie, la philosophie, aux sciences pures et appliquées, les méthodes d'enseignement, la rhétorique et la poésie. Il ne présente pas le même intérêt que les deux premiers concernant l'histoire de l'Afrique du Nord et la méthode de l'histoire de manière générale. Avec cette œuvre, Ibn Khaldoun crée pour la première fois dans la culture islamique une science reposant sur l'analyse pré-cise

des faits historiques. Il tente d'y déterminer le symptôme et les causes de la montée et du déclin des dynasties arabes. Les historio-graphes s'étaient jusqu'alors contentés de consigner les événements historiques sous forme d'annales et sur la base de récits transmis

d'abord oralement puis par écrit. À l'inverse, Ibn Khaldoun s'interroge constamment sur les causes des évolutions historiques qu'il classe en facteurs sociaux, culturels, climatiques, etc. À travers son approche, Ibn Khaldoun explique la légitimité du pouvoir par l'asabiyya : naissance d'une asabiyya puis identité d'intérêts et de comportements qui fonde un groupe. Ce dernier cherche à imposer sa souveraineté (mulk) qui est la base de toute civilisation ordonnée. À ce moment, entre en jeu un autre facteur de civilisation, la religion, superstructure soumise à des déterminations de base et à leurs sollicitations. À chaque phase de l'évolution sociale correspond donc un type de comportement religieux. La religion s'insère dans une situation où elle a une fonction d'ordre politique. C'est elle qui soutient le mouvement d'une asabiyya vers le mulk. Ibn Khaldoun note que le sentiment religieux se dénature et se dissout en même temps que se distendent les liens de solidarité de l'asabiyya.



Marrakech est une ville du Maroc, dans l'intérieur des terres, au pied des montagnes de l'Atlas. La ville a été fondée en 1062 par Youssef Ibn Tachfin, roi de la dynastie berbère des Almoravides. Dans le passé, le Maroc était connu en Orient sous le nom de Marrakech; le nom Maroc provient lui-même de la déformation de la prononciation portugaise de Marrakech : Marrocos. Marrakech fut fondée en l'an 1062 (an 454 de l'Hégire) par Abu Bakr Ibn Omar, souverain et cousin de Youssef Ibn Tachfin. Très vite, à Marrakech, sous l'impulsion des Almoravides, pieux guerriers et austères savants venus du désert, de nombreuses mosquées et médersas (écoles de théologie coranique) furent construites, ainsi qu'un centre commercial pour le Maghreb et l'Afrique subsaharienne. Marrakech grandit rapidement et s'imposa comme un

LES GRANDES DATES DE L'ISLAM

**610 : Première** Révélation Coranique, 26 Ramadhan, dans la grotte de Hira, près de La Mecque. La révélation continuera pendant 22 ans (23 selon certaines sources).  
**612 :Début** de la prédication de Mouhammad à la Mecque, où les tribus arabes venaient adorer 360 idoles dans la Ka'ba et des divinités païennes : Alat,

Houbal, Azat, Manat...  
**615 : Abyssinie** (actuelle Ethiopie) : Le Négus reçoit favorablement les émissaires du Prophète dirigés par Djaffar Ibnou Abi Talib  
**619 : Al-Isra** oul Mi'raj, Ascension et Voyage Nocturne du Prophète de La Mecque à la Mosquée éloignée de Jérusalem. Décès de Khadija, son épouse

CE QUE DISAIT LE

«Fais suivre tes mauvaises actions par des bonnes actions, ainsi tu les effaces ! Vis avec les gens avec beaucoup de moralité et de sagesse». Le Prophète nous enseigne que nous ne sommes pas des saints, et que nos

te française...

it de Turcs, de Maures mêlés de Berbères et d'Arabes avec un  
anchies, d'esclaves, de juives et de Beranis qui se composaient  
abites. Alger connaissait notamment plusieurs langues et dia-  
ar les Maures, un hébreu arabisé parlé les juifs et les dialectes  
du XVIIIe siècle, Laugier de Tassy décrit la population d'Alger  
es, qui ont été chassés d'Espagne ». Au début du XIVE siècle, on  
ollèges supérieurs (pour moins de 20 000 habitants), à savoir  
es Andalous et celui de Shaykh al-bilâd.



# DANESQUES

## ES ES DE ARRAKECH



centre culturel et religieux influent, sup-  
plantant Aghmat, auparavant chef-lieu du  
Haouz, et ce depuis une période ancienne.  
Des palais furent édifiés également et ornés  
avec le concours d'artisans andalous venus  
de Cordoue et de Séville, qui amenèrent le  
style omeyyade caractérisé par des cou-  
poles ciselées et des arcs polylobés. Cette  
influence andalouse fusionna avec les élé-  
ments sahariens voire ouest-africains et fut  
synthétisée dans une architecture originale  
totalement adaptée à l'environnement spé-  
cifique de Marrakech. La ville devint la  
capitale de l'Émirat almoravide qui s'éten-  
dait des rives du Sénégal jusqu'au centre de  
l'Espagne et du littoral atlantique jusqu'à  
Alger.

La cité fut ensuite fortifiée par le fils de  
Youssef Ibn Tachfin, Ali Ben Youssef, lequel  
fit édifier vers 1122-1123 des remparts  
encore visibles.

## PROPHÈTE (QSSSL)

actions peuvent souvent être mau-  
vaises, mais que l'essentiel est de les  
faire suivre par d'autres bonnes actions,  
afin que celles-ci restent la règle, et les  
mauvaises, l'exception à la conduite de  
tout homme sage.

## LALLA ZINEB, L'exceptionnelle insoumise d'El-Hamel

FEMME LIBRE ET INSOUMISE, LALLA ZINEB MEURT À EL HAMEL,  
LE SAMEDI 19 NOVEMBRE 1904 DES SUITES D'UNE CRISE CARDIAQUE DUE  
À UNE INSUFFISANCE RESPIRATOIRE, APRÈS AVOIR TRIOMPHÉ  
DE TOUTE UNE ADMINISTRATION COLONIALE.

**Le vendredi 31 août 1877,**  
le Cheikh de la Zauïa d'El  
Hamel, Mohamed Belkacem,  
âgé alors de cinquante-sept  
ans, se rend, après un  
malaise cardiaque, chez le  
cadi de Tamsa, village non  
loin de Boussaâda, pour  
rédiger son testament. Il  
lègue tous ses biens à son  
enfant unique, Zeineb.  
L'héritage est colossal. Le  
cheikh est à la tête de la  
confrérie la plus puissante  
du pays, la Rahmaniyya, et  
sa Zauïa d'El Hamel  
comptait alors le plus grand  
nombre d'adeptes.  
Connaissant le poids de la  
confrérie, le gouverneur  
général ordonne au  
commandant de Boussaâda  
de faire une enquête afin de  
déposséder Lalla Zineb, une  
« érudite insoumise à la  
France » et dépêche à El  
Hamel le capitaine Crochard,  
qui trouve un personnage  
qui semble « acquis à la  
France » : un lointain neveu.  
Le mercredi 2 juin 1897,



Cheikh Mohamed Belkacem  
meurt d'une crise cardiaque  
et le neveu se précipite  
aussitôt dans les  
appartements du Cheikh  
pour en prendre possession.

Mais là, il se heurte à sa  
cousine, Lalla Zineb, qui lui  
exhibe le testament de son  
père et lui annonce qu'elle  
est la seule héritière  
légitime ! Lalla Zineb avait

suivi, dans la petite mosquée  
attenante à la maison du  
cheikh, des cours d'arabe et  
de théologie. Elle a profité  
des tous les récits des  
Algériens réfugiés à El  
Hamel sur les réalités du  
colonialisme.  
Un jour, Lalla Zineb sort, le  
visage nu. Elle a 35 ans. Pour  
la première fois de sa vie, elle  
voit des hommes et, pour la  
première fois, des hommes la  
voient. Son neveu « monte »  
la foule contre cette  
hérétique, mais la foule  
penche pour Lalla Zineb. Elle  
passera sa vie à ester la  
France en justice, usant des  
lois française mêmes pour  
rester à la tête de la  
Confrérie d'El Hamel.  
Femme libre et insoumise,  
Lalla Zineb meurt à El  
Hamel, le samedi 19  
novembre 1904 des suites  
d'une crise cardiaque due à  
une insuffisance respiratoire,  
après avoir triomphé de  
toute une administration  
coloniale.

## LES PORTES D'ALGER EN 1612

(EXTRAITS DU LIVRE DU BÉNÉDICTIN  
FRAY DIÉGO DE HAËDO SUR LA  
TOPOGRAPHIE D'ALGER)

Neuf portes pratiquées dans le mur d'en-  
ceinte facilitent au public l'entrée et la sor-  
tie de la ville. Nous allons les décrire suc-  
cessivement. Près de l'extrémité droite de  
l'arc que nous avons dit être située au nord-  
ouest, se trouve une porte appelée Bab el-  
Oued, s'ouvrant à peu près dans la même  
direction. À partir de cette porte en suivant  
(à l'extérieur) le mur d'enceinte que l'on se  
trouve avoir à main gauche, on gravit la  
montagne et après un parcours de 800 pas,  
on atteint le sommet de la ville (milieu de



l'arc) où s'élève la Casbah, ancienne forte-  
resse dans laquelle est percée une petite  
porte dite de la Casbah, et regardant à peu  
près le sud-ouest. À vingt pas de là environ,  
sur la même ligne, existe une autre petite  
porte dépendante également de la Casbah  
et orientée de même que la précédente. Ces  
deux portes sont réservées exclusivement  
au passage des janissaires et soldats qui

habitent et gardent cette forteresse. En sui-  
vant la pente du terrain, on arrive à 400 pas  
plus loin devant une grande porte très fré-  
quentée qui se nomme Beb Jedid, la Porte  
Neuve, et fait face en plein au midi. L'incli-  
naison du terrain continue, et quand on a  
franchi une distance de 400 pas encore, on  
rencontre une autre grande porte dite Bab  
Azoun regardant le sud-est ; elle s'ouvre  
sur une rue longue d'environ 1 260 pas et  
correspond à la porte opposée de Bal el-  
Oued, par laquelle nous avons commencé  
cette description.

La porte Bab Azoun est extrêmement fré-  
quentée à toute heure du jour : en effet, elle  
donne issue à tous ceux qui veulent se rendre  
aux champs, dans les douars ou dans toutes  
les localités de la Berbérie. C'est par là égale-  
ment que pénètrent les provisions de bouche,  
ainsi que les Maures et Arabes qui de toutes  
parts se rendent à la ville.

MALI-CÔTE D'IVOIRE:

## LA VALEUR DES ÉCHANGES COMMERCIAUX S'ÉLÈVE À PLUS DE 1,4 MILLIARD DE DOLLARS

Les échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et le Mali, se sont élevés à 913,4 milliards de Fcfa (1,4 milliard de dollars), en 2022, soit une hausse de 45% par rapport à 2021. C'est ce qui a été rapporté par l'agence de presse malienne (AMAP), samedi, citant le chef de la délégation ivoirienne, Abdoulaye Kouyaté, lors de l'ouverture, à Bamako, des travaux des experts, prélude à la tenue de la 4<sup>e</sup> session de la grande commission mixte de coopération. Selon la même source, le Mali est le premier client mondial de la Côte d'Ivoire, mais aussi l'un des plus gros fournisseurs d'Abidjan au niveau mondial. Kouyaté a, lors de cette occasion, appelé les deux parties à renforcer leurs liens commerciaux notamment à travers l'éradication de toute entrave à l'implantation des activités dans les milieux d'affaires nationaux entre les deux pays et de faciliter l'accès mutuel à leur marché respectif. «Il nous faudra, également envisager de nouveaux axes stratégiques en vue de renforcer notre coopération et insuffler une nouvelle dynamique aux relations entre nos deux pays...cette relation se veut forte et durable pour faire face aux nombreux défis de l'heure que sont l'insécurité à nos frontières, la lutte contre la pauvreté, l'autosuffisance alimentaire...», rapporte l'agence malienne citant Kouyaté. Cette session de la grande commission mixte de coopération entre les deux pays, intervient, trois mois après le dénouement de l'affaire des 49 militaires ivoiriens arrêtés, jugés et condamnés au Mali, avant d'être graciés par le colonel Assimi Goïta. A noter que la grande commission mixte de coopération entre le Mali et la Côte d'Ivoire a été lancée à Abidjan en 1977. Elle se tient tous les deux ans et vise à faire le point sur la coopération bilatérale.

I. M.

SITUATION AU SOUDAN:

## Tebboune saisit le SG de l'ONU, le président de l'UA et le Secrétaire exécutif de l'IGAD

**Le président de la République, président en exercice du Sommet arabe, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé des messages au Secrétaire général (SG) de l'ONU, au président en exercice de l'Union africaine (UA) et au secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), au titre d'une démarche commune et unifiée pour faire cesser les combats au Soudan, indiquait mardi un communiqué de la Présidence de la République.**



«Dans le cadre de son suivi minutieux et continu des développements dangereux survenant en République du Soudan, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, président en exercice de la Ligue arabe au niveau du Sommet, a adressé, ce jour, des messages au Secrétaire général de l'ONU, M. Antonio Guterres, au président en exercice de l'Union

africaine, président de la République des Comores, M. Osmani Ghazali, ainsi qu'au Secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), Dr. Workneh Gebeyehu», lit-on dans le communiqué.

«L'initiative du président de la République intervient dans le contexte de la dégradation accélérée de la situation au

Soudan, sur fond de poursuite des affrontements armés entre l'Armée soudanaise et les Forces de soutien rapide, causant de lourdes pertes humaines et matérielles, ce qui requiert une action internationale pour mettre un terme à l'effusion du sang et revenir au processus de paix pour le règlement de la crise soudanaise profonde», a ajouté la même source.

Le président de la République a souligné dans ses trois messages que «les développements dangereux et regrettables que connaît la République du Soudan, pays frère, avec ses complications internes et ses répercussions externes, posent désormais un défi commun qui requiert la conjugaison des efforts de tous les acteurs régionaux et internationaux», poursuit le communiqué de la Présidence.

Le Président Tebboune a appelé, selon la même source, à «une action commune et urgente en vue d'éviter davantage d'escalade et mettre un terme aux combats entre les frères soudanais, en les amenant à faire prévaloir la sagesse et à privilégier le dialogue dans la résolution de leurs différends, tout en évitant au peuple soudanais les risques de s'engager dans la spirale de la violence meurtrière qui constitue un danger à la fois pour la paix sociale et pour le processus de règlement politique au Soudan». Saluant les démarches individuelles entreprises par ces organisations, le président de la République a affirmé qu'«il était encore possible de les

valoriser et de fructifier les acquis escomptés à travers des efforts collectifs visant à exhorter, d'une seule voix, les frères au Soudan à cesser immédiatement tous les affrontements, et à l'impératif de faire prévaloir l'intérêt suprême du pays et à empêcher l'effusion de sang».

Le président en exercice du Sommet arabe a mis en relief, par la même occasion, «la disposition de l'Algérie à intensifier ses efforts en coopération et collaboration avec les partenaires régionaux et internationaux en vue d'une contribution effective aux efforts et démarches visant à faire cesser les affrontements entre les frères soudanais et à les exhorter à revenir rapidement au processus de paix pour un règlement définitif et durable de la crise soudanaise».

Dans cette optique, le président de la République a appelé à «réfléchir à une démarche commune et unifiée entre les quatre organisations (ONU, UA, Ligue arabe et IGAD) pour aider la République du Soudan à surmonter la crise actuelle».

Aussi a-t-il souligné que «l'unification des efforts des acteurs internationaux et régionaux, de manière collective et urgente, a pour objectif d'œuvrer à un cessez-le feu, d'apaiser la situation et d'instaurer une nouvelle ère répondant aux ambitions et aspirations du peuple soudanais frère à une vie digne dans la paix, l'harmonie et la stabilité», a conclu la même source.

I.M./Avec Aps

POUTINE :

## Les relations russo-africaines sont une «priorité» pour Moscou

Le président russe a mis l'accent sur la coopération de Moscou avec les pays africains notamment dans les domaines de l'énergie et de la médecine, insistant sur la nécessité de doubler les quotas d'étudiants africains dans les universités russes.

Lors de la deuxième journée de la conférence parlementaire Russie-Afrique, lundi à Moscou, le président russe, Vladimir Poutine, a passé en revue les relations russo-africaines, soulignant l'intention de son pays de coopérer dans de nombreux domaines avec le continent africain.

Poutine a affirmé que les relations russo-africaines sont une priorité pour Moscou qui œuvre à renforcer la coopération avec les pays africains notamment dans le domaine de l'énergie et de la médecine. Il a, en ce sens, signalé que Moscou envisage de doubler les quotas d'étudiants africains dans les universités russes. «Notre pays est déterminé à poursuivre la construction d'un partenariat stratégique au plein sens



du terme avec nos amis africains, et nous sommes prêts à façonner ensemble l'agenda mondial», a expliqué le président russe. Selon l'agence de presse russe, Sputnik, les participants ont, au cours de cet événement, formulé des approches unifiées de la réglementation juridique dans l'économie, l'enseignement et la science, ainsi que dans le domaine de la sécurité. A noter que la deuxième conférence parlementaire Russie-

Afrique, qui a débuté le 19 mars et s'est clôturée lundi 20 mars au sein de la Douma (chambre basse du Parlement), à Moscou, s'inscrit dans le cadre de la préparation du deuxième sommet Russie-Afrique programmé pour fin juillet à Saint-Petersbourg.

Poutine a affirmé que ce «rendez-vous» sera préparé «très sérieusement», invitant les dirigeants africains et les organisations régionales à y prendre part.

SPORT SCOLAIRE

# Des instructions pour concrétiser la décision du président de la République

**12.000 diplômés des universités algériennes spécialisés en EPS seront recrutés prochainement. Il s'agit d'une décision qui s'ajoute aux efforts consentis par l'Etat en vue de baisser le taux de chômage...**

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a donné, lors d'une visio-conférence, des instructions pour la concrétisation de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, issue du Conseil des ministres, tenu dimanche dernier, pour le recrutement de 12.000 enseignants diplômés spécialisés pour encadrer le sport scolaire au cycle primaire, a indiqué mardi un communiqué du ministère. Lors des travaux de cette conférence tenue lundi, en présence des cadres de l'administration centrale et des directeurs de l'éducation, le ministre a évoqué sa rencontre avec les présidents des organisations nationales agréées des parents d'élèves pour les informer des recommandations de la réunion du Conseil des ministres dans son volet lié à l'éducation nationale et les



acquis qui profiteront aux élèves. Il s'agit là, poursuit M. Belaabed, "d'un acquis supplémentaire" qui se veut "un bond qualitatif et une stratégie" pour promouvoir l'éducation physique et sportive (EPS) en milieu scolaire et ériger l'école en "réservoir des élites sportives", d'autant plus que le président de la République a ordonné la création d'une direction générale des sports scolaires au niveau du ministè-

re en vue de maîtriser ce dossier dans toutes ses dimensions. Ce dossier aura un impact positif sur plusieurs plans, professionnel, social, mondial et stratégique, a-t-il ajouté. Sur le plan professionnel, il s'agit, selon M. Belaabed, de "confier l'encadrement de cette matière à des enseignants diplômés dans cette spécialité, les enseignants de la langue arabe seront dispensés de cette tâche, réduisant ainsi leur volume

horaire". Quant à la dimension sociale de ce dossier, le ministre a fait état de "12.000 diplômés des universités algériennes spécialisés en EPS seront recrutés prochainement". "Il s'agit d'une décision qui s'ajoute aux efforts consentis par l'Etat en vue de baisser le taux de chômage", a-t-il mis en avant. A l'échelle mondiale, le ministre a estimé que c'est "un pas important pour promouvoir l'école algérienne au rang des systèmes éducatifs des pays développés et ce à travers la mise en œuvre des dispositions de la charte internationale de l'éducation physique et sportive de l'UNESCO, article 4 notamment qui stipule que les séances de l'éducation physique, tout cycles scolaires confondus, devront être dispensées par des enseignants qualifiés en la matière". Sur le volet stratégique, cette mesure se veut "un appui aux élèves aux besoins spécifiques car l'encadrement spécialisé dispose des compétences requises lui permettant d'adapter les activités sportives au profit de cette frange d'élèves, a expliqué M. Belaabed.

APS

LIGUE 1 MOBILIS

## Les clubs demandent à apurer les matchs en retard

Il semble que la décision du report de la rencontre de mise à jour du championnat, qui devait opposer, dimanche dernier, la JSK à l'USMA, n'ait pas été du goût des autres clubs de l'élite, notamment ceux concernés par le maintien et ceux qui visent des places qualificatives à une joute continentale. Et pour cause, ces clubs ont demandé à ce que tous les matchs en retard soient apurés avant la reprise du championnat, et ce, afin de veiller au respect de l'éthique sportive. Une discussion a même eu lieu dans ce sens entre les présidents des clubs en question et Abdelkrim Medouar où ce dernier a promis de tout régulariser et de faire jouer tous les matchs comptant pour la mise à jour du championnat avant la reprise et la programmation de la 23e journée. C'est, du reste, ce qu'a confirmé le président de la LFP, à l'issue de la réunion mensuelle statutaire du Bureau fédéral, tenue le dimanche 16 avril 2023, au siège de l'instance fédérale à Dely Ibrahim. D'ailleurs, le premier responsable de la LFP a présenté aux membres

du BF présents à cette réunion, un exposé détaillé de la programmation du championnat de Ligue 1 Mobilis. A la demande des clubs et en application des dispositions réglementaires et des règlements généraux de la FAF, il a suggéré que tous les matchs en retard soient disputés avant la poursuite du championnat, selon un calendrier bien établi. L'argument sur lequel s'est basé Medouar pour appuyer sa demande ainsi que celle des clubs de Ligue 1 est une étude comparative avec les championnats ou évoluent les trois adversaires des représentants algériens en Coupes africaines, où l'on ne compte pratiquement aucun match de mise à jour. Il rappellera également les règles établies avant le début de la saison relatives au respect des engagements des clubs concernant le timing des matchs (72h) à jouer avant ou après une rencontre de Coupe d'Afrique. Document à l'appui, Medouar en a, en outre, profité pour justifier la décision du report du match de mise à jour JSK - USMA, en évoquant des rai-

sons sécuritaires. Pour ce qui est de la fin de l'actuelle saison, le patron de la LFP a présenté toutes les variantes possibles en fonction de la suite du parcours de nos clubs en Coupes africaines, à qui il a souhaité pleine réussite. Ces deux calendriers seront dévoilés à la fin de ce mois, soit à l'issue des rencontres des quarts de finale de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération.

R.S.

JEUX ARABES 2023

## L'EN DE HANDBALL SE PRÉPARE DANS LA SÉRÉNITÉ

La salle de Bou Ismail abrite depuis samedi dernier le deuxième stage de l'équipe nationale senior hommes de handball en prévision des Jeux panarabes 2023 prévus entre le 5 et le 15 juillet prochain dans notre pays. Le regroupement se déroule dans la sérénité et une ambiance bon enfant. Le staff technique composé du trio Lakhdar Arrouche, Mahmoud Bouanik et Daoud Amar en tant qu'entraîneur des gardiens de but, travaille tous les aspects pour préparer une équipe conquérante d'ici le mois de juillet prochain. Cette équipe nationale rebaptisée EN B au début, a été convertie en sélection A après la décision de la fédération, à sa tête sa présidente Karima Taleb, de prendre part aux joutes Panarabes avec l'EN A. Pour une première étape, le travail sera fait avec un groupe composé uniquement de joueurs évoluant en championnat national.

R.S.

CAN-2023 (U17)

## LE STADE HAMLAOUI FAIT PEAU NEUVE

Le stade Hamloui de Constantine a fait peau neuve après avoir bénéficié de deux opérations d'aménagement interne et externe, en prévision de l'accueil d'une partie des compétitions de la Coupe d'Afrique des Nations 2023 des moins de 17 ans, qui sera organisée en Algérie entre le 29 avril et 19 mai prochain, a-t-on appris, mardi, du directeur local de la jeunesse et des sports (DJS). Said Hoggas a indiqué que l'enceinte intérieure et extérieure du stade a été réhabilitée et pavée de la logo officiel de ce championnat continental, en plus de travaux de nettoyage intégral, du contrôle technique des équipements d'éclairage, de la sonorisation, de l'électricité et de l'internet, ainsi que l'installation du mobilier de la surveillance vidéo et du service ticket électronique. Le même responsable a confirmé que le sol du terrain a subi plusieurs opérations de maintenance et se trouve actuellement dans un état idéal. Le même responsable a annoncé que la commission de sécurité de la wilaya effectuera une visite au stade demain, mercredi, afin de tester les procédures de sécurisation de l'entrée et la sortie des joueurs, des délégations étrangères et des supporters, selon le plan de sécurité mis au point en coordination avec les différents services. Des réunions périodiques seront également organisées par le comité local d'organisation, auxquelles prendront part les responsables de la santé, des transports, du tourisme et de l'artisanat, de la protection civile, de la sûreté de wilaya et de la gendarmerie nationale, présidées par le wali de Constantine, Abdelkhalik Sayouda, dans le but de réunir toutes les conditions de réussite de cette manifestation, a-t-on souligné. A noter que les matches de la Coupe d'Afrique des Nations U-17/2023, qui se dérouleront en Algérie du 29 avril au 19 mai 2023, sont programmés aux stades d'Alger, d'Annaba et de Constantine. Les compétitions verront la participation de 12 équipes.

R.S.

PREMIER LEAGUE

## MAHREZ ET SALAH EN LICE POUR L'ÉQUIPE-TYPE DE LA SAISON

La Premier League anglaise a dévoilé lundi la liste des 40 noms susceptibles de figurer dans l'équipe type de la saison où il y a les Africains Riyad Mahrez et Mohamed Salah. La saison tend vers sa fin et les différents prétendants aux récompenses saisonnières sont en train d'être dévoilés. En Premier League, la liste des candidats pour l'équipe-type de cette campagne 2022-2023 est connue. L'Egyptien est actuellement le meilleur buteur africain (15 buts) et le meilleur passeur africain (7 passes) de Premier League. Dimanche, il a battu un record, celui du nombre de buts marqués du pied gauche en championnat. Loin de la mauvaise saison de Liverpool, l'Egyptien fait une belle saison, même s'il a connu des trous d'air. De son côté, Riyad Mahrez est auteur de cinq buts, cinq passes décisives en Premier League. Il a su répondre présent chaque fois que Pep Guardiola lui fait appel.

R.S.

MOIS DU PATRIMOINE :

# L'Exposition du patrimoine culturel immatériel africain inaugurée à Alger

**L'Exposition du patrimoine culturel immatériel africain a été inaugurée, mardi, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, à l'occasion du lancement officiel des festivités du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai).**

Cette exposition, inaugurée par la ministre de la Culture et des Arts, Souraya Mouloudji, en marge du lancement officiel des festivités du Mois du patrimoine, est organisée par le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (CRESPIAf), présidé par Slimane Hachi. L'exposition présente des éléments du patrimoine culturel de 27 pays africains classés sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité de l'UNESCO, selon les précisions sur place. Concernant le patrimoine immatériel algérien, il est représenté par tous les éléments classés par l'UNESCO, dont l'Ahellil du Gourara (genre poétique et musical

emblématique des Zénètes du Gourara inscrit en 2008), la Chedda de Tlemcen (costume nuptial de la mariée inscrit en 2012), l'Imzad (dossier international inscrit en 2013 au nom de l'Algérie, du Mali et du Niger), Rakb Sidi Cheikh (2013), le Festival Sebeïba à Djanet (2014), le Sbuâ de Timimoun (2015), les mesureurs d'eau (kiyaline elma/2018), le couscous (dossier commun/2020) et le Raï (2022). L'exposition met également en lumière la Rumba congolaise (2021), la Morna du Cap-Vert (2009) et le Moutya des Seychelles (danse de la résistance à la servitude et à l'injustice sociale endurée par les anciens esclaves). Parmi les éléments du patrimoine expo-



sés figure aussi "le patrimoine oral Gélédé" inscrit en commun entre le Bénin, le Togo et le Nigéria en 2008 et des espaces culturels du Mali, du Nigéria et de la Guinée ainsi que des danses de différents pays comme le Kenya et le Zimbabwe. Plusieurs pratiques liées à

la musique et à la fabrication des instruments de musique ont été présentées à cette occasion comme le Balafon (Burkina Faso), les pygmées Aka (Afrique centrale) et autres genres musicaux de l'Ouganda, l'Ethiopie et le Mozambique. L'exposition qui durera trois

jours propose également un voyage dans le patrimoine immatériel africain dans différents domaines à la découverte des traditions, des pratiques sociales, des rituels, des fêtes, des événements et du savoir-faire en Afrique

M.Dj/Aps

## ALGER

### Au rythme du chaâbi et de l'andalou

Durant le mois sacré de Ramadan, la ville d'Alger a pour habitude de garder une place en soirée aux musiques citadines qui y ont un ancrage. Cette année les soirées de la capitale sont rythmées par le son de la mandole et du banjo, ou du qanoun et du oud avec une programmation sensiblement plus dense de la chanson chaâbi et de l'andalou. La chanson chaâbi dans ses différents mouvements et conceptions a investi les quartiers et places publiques de nombreux quartiers de la capitale, durant la première moitié du mois sacré, une période où les habitudes du citoyen le poussent à un repli vers la spiritualité et le patrimoine culturel, dans ses expressions les plus authentiques. Pour l'occasion, l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger a tenté le pari d'emmener le chaâbi, ses orchestres et ses interprètes, du jeune débutant au cheikh reconnu, dans les différents quartiers d'Alger comme Bouzaréah, Sidi Moussa, Cheraga, Kouba, Souidania, Oued Smar, Rouiba, Bab El Oued, Sidi Abdellah, ou encore El Biar. Après trois années bouleversées par les restrictions et changements d'habitudes imposés par la crise sanitaire mondiale, et l'abandon de certains réflexes de sorties et d'animation culturelle, cet établissement entreprend un retour à la normal progressif dans ses activités et choisi d'aller au plus près du public, dans leurs quartiers. Abdelkader Chercham, Kamel Aziz, Lamine Saâdi, Abdelkrim Chenine, Nacer Mokdad, Nassim Bor, Karim Melzi, Nacereddine

Galiz, Noreddine Allane, Mohamed Sergoua, ou encore Merzak Bensaid et de nombreux autres, sont au programme de l'établissement Arts et Culture pour semer le qcid et l'authenticité dans la capitale. Toujours dans le chaâbi, les amoureux du genre auront eu rendez-vous avec d'autres grands noms de cette musique, à la célèbre salle Atlas d'Alger, où l'Office national pour la culture et l'information propose des soirées animées par Abdelkader Chaou, Abderrahmane El Kobi, Mahdi Tamache, Kamel

Aziz, Sidali Dris, ou encore Hakim El Ankis. En plus de cette programmation déjà riche et bien répartie, le palais de la culture Moufdi-Zakaria se prépare à accueillir le 12e Festival national de la chanson chaâbi, prévu du 6 au 9 avril, avec la participation de 16 jeunes interprètes sélectionnés en plus d'un hommage au regretté Aziouz Rais, disparu en décembre 2022. Dans un autre registre musical, tout aussi classique et pas moins authentique et chevillé à la culture de la ville, d'autres

établissements ont fait le choix de la nouba et des écoles Sanâa, Gharnati et Malouf pour attirer le public à l'image du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi qui a choisi de faire honneur à l'illustre artiste dont il porte le nom avec une programmation oscillant entre le théâtre et la musique andalouse. Entre deux représentation du 4e Art, ce sont Lila Borsali, Abbas Righi, Manel Gherbi, ou encore l'association "Ahl EL Fen" qui feront revivre ce patrimoine, si cher à Bachtarzi, et

que l'Opéra d'Alger compte également proposer à son public en invitant Adil Belkhodja et son orchestre de Tlemcen pour accompagner Nesrine Ghenim et Abdelhamid Taleb Bendiab, ainsi que le chef d'orchestre Samir Boukridira et sa formation régionale de Constantine, pour une soirée avec Amine Bounah. L'orchestre andalou de l'Opéra d'Alger sera lui aussi de sortie pour accompagner les interprètes Manel Gherbi et Samir Toumi.

Aps

## RETROSPECTIVE/SID ALI KOUIRET

### Un pilier incontournable du cinéma algérien

Avec son sourire défiant l'adversité, ses personnages marginaux mais attachants et une présence et une élégance singulières sur les planches comme à l'écran, Sid Ali Kouiret aura marqué l'âge d'or du 7e Art algérien et la mémoire collective par un parcours admirable et prolifique né dans le combat libérateur par la culture. Avec le personnage de Ali, dans "L'opium et le bâton" d'Ahmed Rachedi, celui de Si Ahmed dans "Décembre" de Mohamed Lakhdar-Hamina, ou avec son duo légendaire avec Rouiched dans "Hassan Terro", "Hassan Taxi" de Mohamed Slim Ryad, "Hassan Niya" de Ghaouti Ben Deddouche qui va lui donner le rôle principal dans "Echebka", Sid Ali Kouiret va très vite conquérir le cœur des Algériens. Cette belle carrière a commencé par une rencontre fortuite dans un café entre ce jeune homme de 17 ans, sortant à peine d'une enfance difficile et vivant de petits métiers au port d'Alger, et le metteur en scène et comédien Mustapha Kateb, qui va l'intégrer dans sa troupe de théâtre amateur. Sa passion pour le théâtre et les voyages vont le mener en Allemagne, en France ou encore en Roumanie pour des festivals,

puis à signer en 1954 avec la troupe municipale d'Alger dirigée par celui qui a été à l'origine de nombreuses carrières admirables, Mahieddine Bachtarzi, avant que la surveillance des services de sécurité coloniaux ne le pousse à sillonner les "Cafés FLN" en France avec Mohamed Boudia, Hadj Omar ou encore Nouredine Bouhired. Tout naturellement, Sid Ali Kouiret se retrouve en 1958 dans l'effort de sensibilisation de l'opinion internationale à la cause de l'indépendance de l'Algérie, avec la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN). Au recouvrement de l'indépendance, le Théâtre national algérien, fraîchement nationalisé, le compte parmi ses comédiens et il campe un rôle dans l'adaptation à la télévision de la pièce "Les enfants de la Casbah" de Abdelhalim Raïs, point de départ d'une carrière dans le cinéma qui va commencer avec le réalisateur Mohamed Lakhdar-Hamina et Rouiched dans "Hassan Terro" en 1968. Mohamed Lakhdar-Hamina va lui faire encore appel dans "Décembre" (1971) et dans la seule palme d'or du cinéma algérien "Chroniques des années de braise", et l'ac-

teur va encore marquer les esprits avec le personnage de Ali, le moudjahid exécuté devant sa famille et tout son village, dans "L'opium et le bâton". Après les années 1980, et "Hassan Taxi" et "Hassan Niya", Sid Ali Kouiret va prendre sa retraite du TNA et accompagner encore Rouiched sur les planches pour "Les concierges", et camper des rôles avec de jeunes réalisateurs comme Kamel Dahane dans "Les suspects" et Okacha Touita pour "Morituri", adapté du roman de Yasmina Khadra. Avant sa disparition, il a joué dans "Llob and Co", une autre adaptation de œuvre de Yasmina Khadra, réalisée par Bachir Der-raï, et va intervenir comme producteur du film "Mista" de Kamel Laiche. "L'une des dernières grandes vedettes du cinéma algérien", "humanisme exceptionnel", "tempérament joyeux", "charisme et talent inégalables", ou encore "l'enfant terrible du cinéma algérien" : c'est ainsi que cinéastes, artistes et compagnons de route avaient qualifié Sid Ali Kouiret, disparu un 5 avril 2015, après une longue carrière de plus de 60 ans, jalonnée de nombreux succès.

M.Dj.

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

**Wilaya de Tيارت**  
**Daira d'Ain hammis**  
**Commune de Rasfa**  
**Code fiscal : 00012100000222**  
**N° de l'avis : 13/2023**

## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

La P/APC de la commune de ROSFA lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la :

### AMENAGEMENT URBAIN DES RUES VILLAGE SOCIALISTE ( 1<sup>ère</sup> tranche )

*Rue bendouma boubakeur + rue hichech laurel + rue hochem yetta + rue ralla amar + rue messoud miloud + rue saoud miloud +  
messif elhil + rue colonel lofi + rue mousni kaba + rue maghoul amar + rue messarif mostafa + rue gualatir mohamed + melli  
belkheila + mellekiri djelil*

Les soumissionnaires qualifiés :

- Partie A : Un certificat de qualification dans le domaine. Activité principale travaux publics - en cours de validité exigence 04 au plus .
- Partie B : Avoir exécuté au minimum réalisation Trois (03) projets de même nature que le projet .

Les références professionnelles doivent être justifiées par les attestations de bonnes exécutions délivrées par les maîtres d'ouvrages publics - intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du « bureau des marchés » commune de ROSFA contre paiement de la somme de : 5.000 DA

Les offres doivent accompagner un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière qui sont accompagnées des pièces suivantes :

**01-dossier candidature :** (enveloppe « 1 » portant la mention (dossier de candidature) comportant :

- Déclaration de candidature remplie signée et datée
- Déclaration de probité remplie signée et datée
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs qui peuvent habilités les personnes à engagé l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats , des soumissionnaires :

**a/ Capacités professionnelles :**

- Partie A : Un certificat de qualification dans le domaine. Activité principale travaux publics - en cours de validité exigence 04 au plus .
- Partie B : Avoir exécuté au minimum réalisation Trois (03) projets de même nature que le projet .

Les références professionnelles doivent être justifiées par les attestations de bonnes exécutions délivrées par les maîtres d'ouvrages publics

**b- Capacité financière :** moyens financiers justifiants par les bilans comptables indiquant les différents financiers des 03 dernières années valids par les services des impôts et Références Bancaires

**c-Capacité techniques :** moyens humains ( listes des moyens humains comprend : ingénieur d'état ou master en travaux publics ou génie civil, technicien supérieur en travaux publics ou génie civil, ouvriers ) - moyens matériel ( listes des moyen matériels réalisés : les séries grilles et suivants des attestations de facturations du matériel valide et PV d'huissier de justice ou PV d'expert, commissaire priseur ou notaire pour les matériels non réalisés )

- les références professionnelles ( Attestation de bonne exécution et justifiants qu'il a réalisé trois (03) projets de même nature que le projet )

**02-offre technique :** (enveloppe « 2 » portant la mention (offre technique) comportant :

- Déclaration à soumettre remplie signée et datée
- Tous documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et autre document exigé en cahier des charges
- le cahier des charges paraphé et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »
- planning des travaux (Les délais d'exécution justifiés par le planning)

**03 - offre financière :** (enveloppe « 3 » portant la mention (offre financière) comportant :

- La lettre de soumission dûment signée et datée par le soumissionnaire
- La bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
- Le détail estimatif et quantitatif dûment signé par le soumissionnaire.

Les offres doivent être adressées sous des enveloppes comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière qui sont inscrites dans des enveloppes séparées et scellées et sont mise dans une autre enveloppe cachetée et innommé, comportant la mention :

« A nouveau que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales à ne pas ouvrir

### AMENAGEMENT URBAIN DES RUES VILLAGE SOCIALISTE ( 1<sup>ère</sup> tranche )

*Rue bendouma boubakeur + rue hichech laurel + rue hochem yetta + rue ralla amar + rue messoud miloud + rue saoud miloud +  
messif elhil + rue colonel lofi + rue mousni kaba + rue maghoul amar + rue messarif mostafa + rue gualatir mohamed + melli  
belkheila + mellekiri djelil*

Il est précisé que la période de préparation des offres est fixée de quinze (15) jour, les offres devront être déposées le dernier jour à compter de la premiers parution de l'avis dans le deux journaux nationaux et SOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée en dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h30. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : Siège commune de ROSFA « bureau des marchés »

- l'ouverture des plis est fixée en séance publique le même jour des dépôts des offres à 14h00 au siège de la commune de rosfa
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période équivalente à la durée de préparation augmentée de 03 mois.

**Observation :** les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA D'AIN DEFLA**  
**DAIRA DE ROUINA**  
**COMMUNE DE ROUINA**

N° d'identification fiscale : 098444165123914

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Le président de L'assemblée Populaire communal de ROUINA

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 62 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publique.

Conformément à l'Avis d'appel d'offre en date du : 22/03/2023 parut dans les quotidiens « EXPRESS » et « SPORT NEWS » et dans le B.O.M.O.P.

Vu le procès verbal de la commission d'ouverture et l'évaluation des offres portant la l'évaluation des offres en date du : 09/04/2023.

Informe les soumissionnaires que l'avis d'appel d'offre national poverit avec exigence de capacités minimales N° 01/2023 relatif a l'opération suivante :

**EXTENSION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A QUELED L'ARBI COTE EST SUR 1800 M.L V COMPRIS CONTROLE TECHNIQUE.**

A été attribué provisoirement selon les critères de la sélection dans le cahier de charge suivant le tableau ci-dessous :

| Nom de l'entreprise                                                                                  | Désignation des projets                                                                              | L'offre technique |           | L'offre financière        |                        | Observation                                              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-----------|---------------------------|------------------------|----------------------------------------------------------|
|                                                                                                      |                                                                                                      | Note /63          | Délais    | Montant de l'offre en TTC | Montant corrigé en TTC |                                                          |
| E.G.T.H.P.B BEDOUANI<br>Hadj<br>ROUINA-AIN DEFLA<br>N° d'identification fiscale :<br>151441600130113 | EXTENSION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A QUELED L'ARBI COTE EST SUR 1800 M.L V COMPRIS CONTROLE TECHNIQUE | 44/63             | 120 jours | 14.309.738,00 DA          | 14.309.738,00 DA       | Offre technique qualifiée + Offre financier moins disant |

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du siège de la commune (bureau des marchés) dans un délai de trois (03) jours au plus tard à compter du la première publication de cette avis d'attribution conformément aux dispositions des articles 65-62 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations du service publique.

Tout soumissionnaire contacté ce choix peut déposer un recours auprès de la commission concerné dans un délai de dix (10) jours au plus tard à compter de la première publication du présent avis .

L'EXPRESS DU 20/04/2023

ANEP: N° 2316009566



Pour toutes vos annonces  
publicitaires, anniversaires,  
félicitations...

Contactez le service pub au  
numéro de **téléphone/ fax :**  
**023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub  
: sis à la maison de la presse  
**Abdelkader Safir, 02 Rue Farid  
Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : [redaction.mehdaoui1969@gmail.com](mailto:redaction.mehdaoui1969@gmail.com)

**Suivez-nous sur :**  
**[www.lexpressquotidien.dz](http://www.lexpressquotidien.dz)**  
**Ou sur notre page Facebook :**  
**l'EXPRESSDZ**

**L'EXPRESS**

ELLE TROUVE LA CURE  
DU MONDE ICI À LA FRANCE

**L'ARGENTINE  
SUR LE TOIT  
DU MONDE**

MESSI

10

13

Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : 023.70.99.92

LE BARÇA OU LE REAL MADRID FAVORISÉS SOUS FRANCO ?

# Les explications d'un historien

Le FC Barcelone et le Real Madrid s'accusent mutuellement d'avoir eu des liens avec le régime dictatorial de Franco entre 1936 et 1975. En Espagne, le sujet divise et les médias des deux villes se renvoient la balle. Pour démêler le vrai du faux, RMC Sport a interrogé Cyril Polycarpe, historien spécialisé dans le sport. Il revient sur l'histoire des deux clubs sous le régime franquiste.



**En marge du "Barçagate" et de l'affaire Negreira, Joan Laporta, président du FC Barcelone, a qualifié le Real Madrid de "club de régime". Quel est le contexte de ces accusations ?**  
**Cyril Polycarpe:** Les deux clubs sont fondés sur des tensions politiques depuis la création du Real Madrid en 1902. C'est une légende dont la volonté est de montrer qu'il y a un ennemi - le Real au service du pouvoir, du gouvernement et notamment

durant cette époque franquiste, et un gentil - le FC Barcelone. C'est une légende qui a été construite par les médias mais qui a été démontrée. Le Real Madrid a essayé de le montrer à travers sa vidéo, il n'était pas franquiste, bien au contraire, il était républicain, son président était un journaliste républicain, Rafael Sánchez-Guerra. Le club a d'ailleurs été détruit par Franco et ce dernier a ensuite participé à la reconstruction de ce Real.

Généralement, on parle beaucoup de la reconstruction du Real par ce régime franquiste mais on ne parle pas de sa destruction.

### SUR QUELS ARGUMENTS SE BASE LE FC BARCELONE ?

C'est une manipulation de contexte. La Liga est basée sur ce Clasico. Il faut faire monter la sauce. Il faut préparer un état d'esprit, une confrontation. Pour cela, chacun défend son identité, son histoire. Le Real a quand même été dissous par le général Franco en 1939. Le Real devient un club sans équipe, sans stade et sans véritable entité administrative. Mais il renaît car le gouvernement Franco remet en avant une diplomatie qui passe par le sport. Et notamment par le football qui est très important au sein de la communauté espagnole. Ils ont donc obtenu ce consentement de terrain, où est aujourd'hui basé le stade Santiago-Bernabéu. C'est cet élément de contexte qui a causé la rumeur que diffuse le FC Barcelone et qui est reprise par les médias. On n'hésite pas à dire que le Real est un club franquiste. Mais si on regarde bien, d'autres clubs ont bénéficié du

régime, dont le FC Barcelone, qui a été sauvé d'une faillite trois fois par le gouvernement espagnol. Tous les clubs espagnols ont encensé le régime de Franco car ils ont bénéficié de cette reconstruction du football dans le pays. Dans une vidéo publiée lundi soir, le Real a répondu aux accusations de Laporta. Ils publient des archives pour prouver les liens entre le club catalan et Franco. On peut notamment voir des images de l'inauguration du Camp Nou, de la remise de plusieurs distinctions au dictateur. Ces arguments sont-ils exacts ? Oui, il y a aussi des relations. Le FC Barcelone s'est basé sur un projet à la fois politique et footballistique qui est l'indépendance, mais cette indépendance a des points noirs. Le sport catalan est, dès 1936, chapeauté par des personnages très proches de Franco, notamment des mouvements fascistes comme celui de la Phalange, piloté par Juan Antonio Samaranch. Les relations entre le FC Barcelone et le domaine politique régional ont toujours existé. Il y avait une entité unitaire qui était Franco avec une délégation dans les régions et elles étaient pro Fran-

co. Quelque soient les clubs, ils avaient intérêt à être dans la mouvance de Franco car ils étaient protégés. En cas d'opposition, ils étaient immédiatement dissous.

### POURQUOI LES DEUX CLUBS UTILISENT-ILS DES ARGUMENTS POLITIQUES POUR SE DÉCRÉDIBILISER ?

C'est très récurrent en Espagne. Les deux s'accusent entre eux en permanence. Cela a commencé avec l'affaire Negreira et tout ceci est amplifié car la rivalité entre Barcelone et le Real, c'est le symbole du Clasico. Ce match génère plus de 500 millions de téléspectateurs, des droits TV pour 182 pays. On cherche à toucher le plus de continents possibles, même le continent asiatique. C'est un événement sportif qui doit faire rayonner la Liga et l'Espagne. Ça génère beaucoup de tensions. On s'accuse aujourd'hui d'avoir acheté des arbitres car la Liga est en crise. Depuis le départ de Messi et Ronaldo, le Clasico s'essouffle donc il faut relancer certains débats.

**Propos recueillis par Maria Azé**

## PARTENARIAT RUSSIE-CHINE :

# En quoi est-il utile à l'Afrique ?

Le président Xi Jinping a effectué une visite historique en Fédération de Russie du 20 au 23 mars. Cette visite a été riche en événements et en symboles, qui seront analysés par les politologues pendant longtemps. Il est néanmoins clair aujourd'hui que cette visite a marqué le début d'une transformation profonde de l'ensemble du système des relations internationales, qui aura un impact direct sur le continent africain. La structure même de la visite et la manière dont elle a été organisée montrent qu'elle a été conçue et réalisée par les deux parties exactement comme prévu : le dirigeant chinois est venu à Moscou pour sa première visite d'État depuis sa réélection ; son arrivée a été précédée d'un échange d'articles conceptuels par les dirigeants russes et chinois, dans lesquels ils ont essentiellement annoncé le début d'une nouvelle ère dans les relations internationales ; au cours de la visite, les parties ont échangé des déclarations importantes et ont montré un modèle de coopération entre les pays au XXIe siècle. Si nous résumons les déclarations des deux dirigeants, ils se sont prononcés à l'unisson en faveur de la construction d'un monde multipolaire fondé sur le respect des normes et des principes du droit international, en particulier ceux inscrits dans la Charte des Nations unies, et sur les principes de l'indivisibilité de la sécurité, des valeurs universelles reconnues, du bénéfice mutuel et d'un partenariat positif à long terme dans lequel les parties adhèrent à une forte tradition de dialogue continu et substantiel. Les commentateurs occidentaux se sont concentrés sur la formulation simplifiée du dirigeant chinois, principalement en ce qui concerne le conflit en Ukraine, pas-

sant ainsi à côté de l'essentiel : La visite de Xi Jinping en pleine campagne russo-phobe en Occident et les tentatives de pression et de harcèlement sur la Russie, comme on dit, pour l'isoler « sur toute la ligne », était en soi un défi au système de coordination de la politique étrangère que l'Occident a décidé d'imposer au monde. Voyons maintenant ce que l'Occident collectif, qui se dit « plus uni que jamais », a à offrir au monde. Premièrement. Ils cherchent effectivement à ramener le monde à un paradigme qui n'est même pas l'unipolarité, mais une structure de pensée et d'action totalement coloniale, cachée derrière des accusations d'impérialisme et d'agression russes. Cela signifie l'application sélective du droit international : Quod licet Jovi, non licet bovi (ce qui est permis à Jupiter ne l'est pas pour les vaches). La Yougoslavie a été bombardée en 1999 par les États-Unis et leurs alliés sous le prétexte d'une

« intervention humanitaire » après avoir créé des « preuves » du massacre de civils à Srebrenica par les Serbes. Une stratégie similaire a été utilisée en Irak, que les États-Unis ont envahi avec leurs alliés sous prétexte que le régime de Saddam Hussein développait des armes biologiques. Il s'est avéré par la suite que rien de tout cela n'était vrai, mais le pays a été détruit. Le même plan a ensuite été mis en œuvre en Libye, mais cette fois au nom de la défense des droits de l'opposition. Il en va de même pour l'Ukraine : l'Occident y résout ses problèmes de sécurité en agrandissant sans cesse l'OTAN et en rapprochant ses capacités de guerre des frontières de la Russie, ignorant totalement les inquiétudes de Moscou, tout en attribuant l'agression à la partie russe, qui a osé défier les exigences de l'Occident. Pour cette raison, l'Occident a rejeté l'idée que la sécurité ne peut être divisée, déclarant que sa sécurité et celle de ses

alliés passent en premier, tout en les traitant comme des vassaux n'ayant pas droit au chapitre. La deuxième composante du modèle occidental-centré est la soumission totale de ceux qui se sont déclarés alliés aux intérêts de la superpuissance, notamment les États-Unis et les élites mondiales qui les soutiennent. Il n'y a pas de démocratie, il n'est pas permis à quiconque de défendre ses intérêts. Les efforts de l'Allemagne pour développer son économie au prix de ressources énergétiques russes bon marché en sont un exemple notable. Ils ont été froidement ignorés et les gazoducs russes ont tout simplement été détruits : achetez notre GNL trois fois plus cher et restez tranquilles ! En outre, une « guerre jusqu'à la victoire » en Ukraine est imposée à tous les alliés de l'Europe occidentale, qu'il s'agisse ou non de leurs intérêts nationaux.

**Réseau international - 30 mars 2023**

## BURKINA FASO:

# Limogeage du Chef d'état-major général des armées, David Kabré

AA / Ouagadougou / Dramane Traoré  
Le président de la transition du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, a limogé vendredi soir, le Chef d'état-major général des armées, David Kabré, ainsi que le chef d'état-major de l'armée de terre, Adam Néré, selon des décrets lus à la télévision publique burkinabè (RTB). Selon un premier décret, le colonel-major Célestin Simporé, est désigné Chef d'état-major général des armées en remplacement du colonel-major David

Kabré. Le colonel Simporé était, jusque-là, à la tête du Commandement des Opérations du théâtre national (COTN). Il sera secondé par le colonel Moussa Diallo, nommé par un deuxième décret, Chef d'état-major général adjoint des armées. Le capitaine Ibrahim Traoré, a nommé, via un troisième décret, le colonel Théophile Nikiéma, Chef d'état-major de l'armée de terre. Il remplace à ce poste le colonel Adam Néré. Les rai-

sons de ces changements à la tête de l'armée burkinabè n'ont pas été communiquées par le capitaine Traoré. Par ailleurs, et dans une note rendue publique, ce vendredi, l'armée burkinabè a indiqué qu'elle a lancé des offensives contre les groupes armés terroristes dans plusieurs régions du pays. Elle dit avoir débuté une vaste opération contre le « Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans » (GSIM), un groupe armé terroriste, dans la zone de Nassoumbou dans le Sahel burkinabè.



## Grâce présidentielle au profit de 8 985 personnes incarcérées

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé un décret présidentiel, qui prévoit des procédures de grâce à l'occasion de Aïd Al-Fitr, au profit de 8 985 personnes emprisonnées, selon un communiqué de la Présidence de la République. Le document souligne que la grâce concerne les personnes incarcérées et non incarcérées définitivement condamnées, dont la peine ou le reste de leur peine est égal ou infé-

rieur à 12 mois (...). Le décret exclut les personnes incarcérées et concernées par les dispositions de l'ordonnance relative à l'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationales, les crimes qualifiés d'actes de terrorisme et de sabotage, les crimes de trahison, d'espionnage, de meurtre, d'évasion, de trafic de stupéfiants, de délits de corruption, de délits de change et de mouvement de capitaux, détournements (...).





Alger 23°

Constantine 21°

Oran 22°

Ouargla 29°

# 16

| FADJR | DOHR  | ASR   | MAGHREB | ISHA  |
|-------|-------|-------|---------|-------|
| 04:33 | 12:47 | 16:28 | 19:23   | 20:51 |

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 20 AVRIL 2023 // N°541 // PRIX 20 DA

## Vers la révision du statut de la Caci

**Les Chambres de commerce et d'industrie, dans tous les pays, servent de relais entre le gouvernement et l'environnement pour attirer l'investissement et concourir à la promotion des produits et services nationaux sur les marchés extérieurs...**



Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a appelé les cadres de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) à revoir le statut de l'établissement pour sa modernisation et l'amélioration de ses performances. Cette institution qui représente les intérêts généraux des secteurs du commerce, de l'industrie et des services a pour mission de faire des propositions et des recommandations sur demande des pouvoirs publics ou sur sa propre initiative sur toutes les questions liées au domaine du commerce. Elle peut également engager des actions en vue de promouvoir l'économie nationale, notamment à l'externe. Son importance réside dans le fait qu'elle peut mener des études et des réflexions, voire engager des enquêtes à caractère socioéconomique et présenter aux pouvoirs publics des suggestions sur les moyens à mettre en place pour développer l'activité économique. L'instruc-

tion de Zitouni vient, dans ce sens, rappeler l'intérêt de voir la Caci se mettre en phase avec les tendances économiques nationales et mondiales. Pour le président de la Chambre de commerce et d'industrie Mezghena-Alger, «la révision du statut de la Caci est une demande de toutes les chambres de commerce de wilaya, puisque le statut actuel a complètement dévié la mission de la Caci». M'hamed Zeghba explique qu'avant la révision du statut de la Caci, les chambres de wilaya étaient libres de prendre des décisions selon la configuration et les besoins de chaque wilaya. Ce qui n'est plus le cas alors que nous avons 58 wilayas dont chacune a sa spécificité». «Le statut actuel a centralisé et radié tous les registres du commerce des chambres de wilaya qui sont des Epic. Elles sont devenues dépendantes de la chambre d'Alger.» Et par conséquent, ajoute-t-il, «c'est au direc-

teur de la chambre d'Alger de prendre les décisions qui peuvent être appliquées dans une wilaya frontalière. Ce qui est impossible dans un pays de deux millions de kilomètres carrés». Pour lui, «il y a urgence de revoir ce statut où les adhérents ne sont plus membres d'une chambre de wilaya, mais d'une chambre nationale et où les nouvelles chambres sont devenues des antennes de la structure nationale». Or, rappelle-t-il, «le président de la République a octroyé beaucoup de prérogatives aux walis pour que chacun puisse gérer la chambre selon les spécificités de la région». «Les présidents des chambres de wilaya ne peuvent prendre aucune décision et ne font qu'attendre l'application des décisions de la chambre centrale», fait-il remarquer. Abderrahmane Mebtoul, professeur des universités et expert international, abonde dans le même sens. «Les

Chambres de commerce et d'industrie, dans tous les pays, servent de relais entre le gouvernement et l'environnement pour attirer l'investissement et concourir à la promotion des produits et services nationaux sur les marchés extérieurs», note-t-il. La Caci constitue, dit-il, «un lieu de concertation pour lever toutes les contraintes liées à l'environnement économique et réaliser toute action et étude pouvant encourager l'investissement et le commerce». Et de poursuivre : «Pour que celle-ci puisse jouer ce rôle très actif, elle a besoin d'avoir une visibilité globale de la politique du développement économique du pays.» Il a déjà préconisé des regroupements de certains ministères, à l'instar de ceux du Commerce et des Finances. A l'en croire, la difficulté ne réside pas dans la loi, mais dans la bureaucratie de l'écosystème qui paralyse l'économie nationale, comme l'a souligné à plusieurs reprises le président de la République. «Cette bureaucratie au niveau central et local et le manque de visibilité et de cohérence de la politique économique qui font qu'on se retrouve avec des promesses sans aucune analyse approfondie de la problématique», relève-t-il. Dès lors, estime-t-il, «la révision du statut de la Caci s'impose au même titre que ceux des autres structures qui jouent un rôle important dans le cadre d'une visibilité de la politique économique et commerciale».

R.N.

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC :

### MISE EN ÉCHEC DE TENTATIVES D'INTRODUCTION DE PLUS DE NEUF QUINTAUX DE KIF

Des tentatives d'introduction de plus de 9 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 36 narcotrafiquants ont été arrêtés dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 12 au 18 avril en cours, a indiqué un bilan opérationnel rendu public hier par le ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières nationales, des détachements combinés de l'ANP « ont arrêté des éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national ». Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, « des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 36 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc s'élevant à 9 quintaux et 60 kilogrammes de kif traité et saisi 97 154 comprimés psychotropes », ajoute le communiqué du MDN. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP « ont arrêté 50 individus et saisi 38 véhicules, 67 groupes électrogènes et 56 marteaux piqueurs, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite », note encore le bilan qui ajoute que « 32 autres individus ont été arrêtés, et 8 fusils de chasse, ainsi que d'immenses quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 233 tonnes ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national ». De même, les Garde-frontières « ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie Nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 67 378 litres à Souk Ahras, El-Tarf, Tébessa, Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar », souligne la même source, relevant que « 191 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national ».

R.N.

REVALORISATION DES PENSIONS DE RETRAITE :

## Près de 3 millions de bénéficiaires

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a indiqué, mardi depuis Tipasa, que près de 3 millions de retraités avaient bénéficié de la décision de revalorisation des pensions prise par le président de la République. Dans une déclaration à la presse au terme d'une visite de travail dans la wilaya de Tipasa, en compagnie du wali Aboubakr Seddik Boucetta, le ministre a fait état de plus de 2.985.000 bénéficiaires de l'augmentation exceptionnelle des pensions de retraite versées en mars dernier, avec une incidence financière de plus de 148 milliards

de dinars par an. M. Bentaleb a également rappelé la décision relative à la hausse de l'allocation chômage, qui a touché plus de 1.900.000 bénéficiaires, estimant que « ces chiffres sont des indicateurs qui témoignent de l'attachement des pouvoirs publics à la préservation de la dignité des citoyens, qui est une priorité, et ce, par le renforcement de la confiance des citoyens dans l'administration et les services publics à travers la consécration de la transparence et du pouvoir d'intervention positive ». A cette occasion, le ministre a dévoilé le nouveau calendrier de versement de l'allocation chômage sur les

comptes CCP, à savoir les 26, 27 et 28 de chaque mois, en trois tranches, en fonction du dernier numéro des comptes CCP. La première tranche de l'allocation sera versée le 26 de chaque mois au profit de ceux dont les numéros du compte courant postal (CCP) se terminent par 0, 1, 2 et 3, alors que les personnes dont les numéros de CCP se terminent par 4, 5 et 6 percevront leur allocation le 27 de chaque mois. Quant à la dernière tranche, elle sera versée le 28 et concernera les numéros se terminant par 7, 8 et 9, selon les précisions fournies.

APS